



GÉOPOLITIQUE DU MALI

***Stabilité, sécurité et intégration des régions nord du Mali,
insoluble équation ?***

Mémoire de Géopolitique
du commandant **Cheick Fanta Mady DEMBELE**
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l’Afrique »

Directeur : Monsieur Bernard LUGAN

Mars 2007

GEOPOLITIQUE DU MALI

Stabilité, sécurité et intégration des régions nord du Mali, insoluble équation ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINS DE L'ESPACE SAHARIE

Les invariants naturels et la question des ressources valorisables : le Sahara central est un milieu physique hostile, avec des ressources naturels diversement exploitables

DEUXIEME PARTIE

L'IRREDENTISME INSECURITAIRE DANS LE SAHARA MALIEN

La problématique congénitale de légitimation de l'Etat malien dans la partie septentrionale de son territoire. La gestion politique de la précarisation progressive des populations nomades et de l'insécurité récurrente des années 90 à nos jours.

TROISIEME PARTIE

VULNERABILITES ET PERSPECTIVES POUR L'ETAT MALIEN DANS LE SEPTENTRION

Les enjeux et déterminants géopolitiques au Mali du nord. Les perspectives d'aménagement et de contrôle de l'espace, comme moyens d'éviter un « mythe de Sisyphe » malien.

INTRODUCTION

Le « Nord-Mali » correspond à l'espace géographique des trois régions économiques et administratives de Tombouctou, Gao et Kidal, soit près des deux tiers du territoire national avec environ 10 % de la population du Mali. Au Mali du Nord, les populations blanches nomades du Sahara (touaregs et maures) cohabitent avec les populations noires d'agriculteurs et d'éleveurs.

Cette région est marquée depuis l'accession du Mali à l'indépendance par des rébellions et autres mouvements insurrectionnels. Les différents gouvernements maliens ont essayé d'enrayer cette insécurité récurrente en vain par des approches diverses.

Jusqu'à une époque récente, la rébellion dans l'Adrar a été interprétée le plus souvent comme un conflit opposant le Nord au Sud du Mali, autrement dit, dans le cadre d'une dialectique « noirs-blancs ». En réalité, nous mettons en doute l'essentiel de ces interprétations. Les difficultés de « légitimation » de l'Etat malien dans le septentrion du pays sont essentiellement de trois ordres.

Premièrement, les régions nord du Mali pâtissent structurellement d'un problème congénital d'adhésion au projet d'Etat, amputable à la décolonisation. En effet, à la veille des indépendances, le projet de création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS)¹ a fait miroiter aux yeux des ethnies « blanches » la promesse de ne pas subir le « commandement des ethnies noires ». Ces « *tripatouillages administratifs* » furent cyniquement présentés au nom d' « *une certaine cohérence humaine puisqu'il [...] aurait regroupé toutes les populations sahariennes et sahéliennes dans une entité géographique unifiée* ».

Deuxièmement, les élites politiques postcoloniales maliennes s'étaient données pour tâche de construire la nation, mais leur entreprise intégrative s'est réalisée par volontarisme politico-bureaucratique et militaire. Le pouvoir malien a produit « assez » de fonctionnaires et de bureaucratie. Il n'a pas par contre, et c'est essentiel, produit suffisamment d'infrastructures pour conjurer par exemple la distance entre identités du Nord et du Sud. C'est de cette faillite à « produire de l'Etat » que sont nés la désocialisation et le repli identitaire sous les formes les plus

¹ Le projet de création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) a pour ambition de détacher des espaces territoriaux de l'Algérie, du Soudan français, du Niger et du Tchad –zones réputées riches en ressources minières – et ceci au bénéfice de la puissance coloniale.

diverses.

Et Enfin, l'aggravation de la situation de précarité dans les régions du nord du Mali, due à des mutations surtout climatiques que connaît le Sahel et l'inadaptation des politiques de développement mises en place. Cette précarité a été, bien sûr, instrumentalisée par des acteurs géopolitiques locaux au gré de leurs agendas propres...

Ainsi donc, après une présentation rapide de l'aire géographique et physique de notre réflexion (I), nous ferons la genèse de l'irrégentisme insécuritaire dans le septentrion du Mali au travers de la gestion des diverses « rébellions touarègues » des années 90 (II), par les différents gouvernements. Ensuite nous identifions certaines contraintes endogènes (spécificité du désert) et exogènes (notamment l'implication d'acteurs locaux) qui nous paraissent être des « vulnérabilités » (III) pour l'Etat malien.

A ces vulnérabilités nous opposerons des perspectives, dont le plus pertinent nous paraît être le désenclavement. *En effet, les réseaux d'infrastructures doivent constituer l'objectif des politiques d'aménagement du territoire. En désenclavant une région, on la contrôle et on la sécurise.*

La question essentielle qui se pose à l'Etat malien est celle des ressources pour concrétiser une volonté politique. Pour cela nous préconisons une urbanisation sélective et progressive du septentrion comme premier volet de cette politique d'aménagement. Elle permettra de créer des centres de *gravité régionaux* sécurisés et reliés par un maillage routier viable.

I. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINS DE L'ESPACE SAHARIEN

1.1. Les invariants naturels et la question des ressources valorisables : un milieu hostile diversement exploitable

1.1.1. Le climat, le relief et les sous sols

a. Le climat

C'est le trait essentiel de la région. Le Sahara est marqué par des pluies faibles et irrégulières et par la sécheresse de l'air.

C'est un désert zonal (*les géographes le décrivent aussi, pour sa partie la plus centrale, comme un désert continental*), lié aux hautes pressions subtropicales. Elles s'opposent la plupart du temps aux entrées maritimes et sont ainsi responsables du faible volume des précipitations. L'hiver, les pluies pénètrent par le nord grâce à des incursions atmosphériques atlantiques (mais l'Atlas est un véritable obstacle) ou méditerranéennes (elles sont alors cependant peu chargées en eau). Ces pluies océaniques restent occasionnelles et en tout cas sont très faibles. Elles diminuent rapidement en descendant vers le sud. Les minima sont atteints dans la zone centrale du Sahara. Seuls les reliefs, grâce à l'altitude, bénéficient d'un arrosage un peu plus élevé.

Par le sud, l'été voit, mais avec une très grande irrégularité d'une année à l'autre, des remontées de dépressions tropicales qui apportent parfois des pluies violentes (dans le Hoggar, à une année de précipitations supérieures à 160 mm peuvent en succéder plusieurs à moins de 10 mm, sinon absolument sèches).

La région est donc partout aride (moins de 100mm), voire hyper aride (moins de 20mm) dans la partie la plus centrale (autour du Hoggar) et à l'est (dans le désert de Libye).

De fait, au Sahara, plus de 95 % des eaux de pluies s'évaporent ; seules 2 % s'écoulent en surface ou sont récupérées, tandis que 3 % s'infiltrent effectivement dans le sol. La nébulosité élevée favorise le rayonnement solaire, ce qui accentue les phénomènes d'aridité et de chaleur.

Sur l'année la température moyenne est de 23°C, avec des maxima de 45 à 55°C. L'été est la saison la plus chaude, l'écart entre janvier et juillet atteignant une vingtaine de degrés. L'absence de nuages occasionne surtout une forte amplitude thermique quotidienne (15 à 30°C en moyenne, jusqu'à 50°C parfois), plus importante que l'amplitude annuelle. Cela explique aussi des températures minimales descendant localement jusqu'à -5°C.

Le vent dominant est l'alizé, dirigé vers l'Equateur, qui souffle toute la journée pour cesser au coucher du soleil. C'est un vent très desséchant, qui dans sa course vers le sud, vaporise l'eau sans la restituer. Les tempêtes restent occasionnelles mais sont néfastes car elles provoquent l'ensablement des routes ou des oasis et une érosion certaine des installations techniques.

Les conséquences de ce climat sur l'hydrographie sont immédiates : il n'y a presque pas de rivière à débit permanent. Il n'existe que des oueds, qui ne coulent que de temps à autre, après la pluie, avant de s'assécher ou de se perdre dans la terre.

De plus, dans ce paysage où la terre est très pauvre, les averses parfois violentes entraînent les rares sols exploitables, même sur les terrains de faible pente.

L'érosion des sols occasionnée par les phénomènes climatiques agressifs (pluies, vents) se conjugue ainsi aux modes d'exploitation par l'homme et provoque une progression indéniable de la désertification.

b. Le relief et les sous-sols

Les quelques reliefs sont impressionnants, mais les paysages sont généralement tabulaires. Selon les régions, on rencontre des plateaux calcaires ou des plaines, recouverts de sable durci et pierreux (*regs*) ou de dunes sablonneuses (*ergs*). Les plateaux (hamadas) sont généralement inclinés vers le sud. Ils sont parfois relativement élevés par rapport aux plaines et vallées, aux bords escarpés ; certains plateaux anciens, disséqués et érodés, ont laissé la place à des buttes isolées (*gours*).

On rencontre aussi plusieurs dépressions intérieures, dont certaines situées au-dessous du niveau de la mer (*chotts*).

A cette variété des paysages correspond une diversité des structures géologiques. Ces structures diverses sont importantes, car à la différence du climat, homogène, elles induisent une forte disparité de la répartition des ressources souterraines entre les pays ou entre les régions.

- Le socle saharien est une plate-forme rocheuse très ancienne datant du début du primaire (précambrien), composée de granits, de schistes cristallins, de roches métamorphiques, dans laquelle on ne relève ni faille ni plissement. Vers la fin du primaire (paléozoïque), une érosion importante a arasé la majeure partie de la région. A l'époque le Sahara fait partie du continent unique *Gondwana*, situé approximativement au pôle sud; l'érosion du socle est le fait des glaciers, comme

le prouvent en Mauritanie des traces laissées sur certaines roches. Cette érosion donne aujourd'hui au Sahara d'une part un aspect de pénéplaines, d'autre part des regs de résidus pierreux. Par la suite le socle cristallin a été recouvert de plusieurs couches sédimentaires.

- De la fin du primaire jusqu'au début du tertiaire, l'histoire géologique du Sahara fut marquée par une succession d'avancées et de reculs successifs des eaux marines, surtout dans la moitié orientale de la région. Ces incursions océaniques favorisèrent la formation de couches de dépôts, plus ou moins épaisses, auxquelles s'ajoutèrent des sédiments d'origine continentale. Certaines couches sédimentaires, par leur nature et par leur structure, ont constitué de véritables pièges favorables à la création de réserves souterraines d'hydrocarbures et d'eau fossile. C'est le cas des dépôts du secondaire et du tertiaire (riches en calcaire, argile, marne et grès et en résidus biologiques terrestres ou marins) qui recouvrent l'est de l'Algérie et la Libye.
- Les dépôts du quaternaire sont d'origine continentale. A quelques exceptions près (Tchad), ils ne sont généralement pas propices à l'existence d'hydrocarbures. Par ailleurs, la poursuite de l'érosion des résidus rocheux, entreprise depuis le primaire mais particulièrement visible au quaternaire, finit de donner au Sahara une autre de ses caractéristiques bien connues, ses immensités sableuses et dunaires (*ergs*).
- Enfin, un volcanisme important se fit ressentir au tertiaire et au quaternaire dans le Hoggar, le Tibesti et dans le nord du Fezzan. Dans ces régions, ainsi que dans les zones de dépôts primaires autour des massifs cristallins, les ressources minières se révèlent intéressantes et offrent une certaine contrepartie à l'absence d'hydrocarbures ou de vastes réserves d'eau souterraines.
- Par ailleurs, les marges maritimes du Sahara présentent également des structures géologiques sédimentaires remontant aux périodes secondaire ou tertiaire. Elles peuvent donc receler elles aussi des hydrocarbures : *Golfe de Syrte, littoral et golfe de Gabès, plateau continental du Sahara Occidental et de la Mauritanie.*

c. Les ressources exploitables : l'eau, les hydrocarbures et les ressources minières

La question de l'eau

Au Sahara, il n'y a pas de ruissellement d'eaux de surface et donc pas de cours d'eau continus. A part le *Guir* qui ne coule en permanence que sur la partie amont de son cours, on ne rencontre que des oueds. De même les barrages n'existent qu'au nord du Sahara, dans les piémonts atlasiques algériens et marocains.

La rareté des eaux de surface provoque l'absence d'hommes sur 90% du territoire. En effet, en raison de l'évaporation importante, les hommes doivent pouvoir accéder à des quantités importantes d'eau. Au début du XX^{ème} siècle, il fallait à un fantassin maghrébin 25 litres d'eau pour parcourir 100 km, et 140 pour un européen ! Les points d'eau sont donc de véritables points d'appui. Ils conditionnaient la survie des caravanes d'autrefois, ce qui vaut encore aujourd'hui pour les excursions transsahariennes imprudentes. Les contraintes d'aridité se font encore plus sentir sur les activités sédentaires modernes. Le développement des villes sahariennes, de l'agriculture (l'irrigation d'un hectare de palmeraie nécessite environ 50 m³/jour) et des activités industrielles (plusieurs centaines de m³ d'eau par jour pour une mine, au moins 100 m³ pour un forage pétrolier) sont directement dépendantes de la disponibilité de l'eau en quantité considérable.

Traditionnellement on trouve l'eau le long des inféro-flux des oueds (la nappe d'eau s'écoulant sous terre dans les alluvions) ou dans de petites nappes phréatiques ou artésiennes. La plupart des oasis sont ainsi implantées dans d'anciennes vallées aujourd'hui sèches en surface, mais dans lesquelles les nappes souterraines sont peu profondes ou présentent des résurgences. Les systèmes de puisage ancestraux (*foggaras*, puits à balancier, puits mozabites, puits artésiens...) sont maintenant remplacés par des moyens motorisés qui permettent des pompages plus profonds et de débit plus élevé, mais qui surtout nécessitent une très faible main d'oeuvre. Destinés à l'irrigation traditionnelle commune, ces captages modérés des nappes aquifères alimentent les oasis (jardins maraîchers et arboricoles, palmeraies, petits champs de céréales ou de luzerne), c'est à dire des cultures extensives ou vivrières, pauvres mais régulières. Pour les céréales par exemple, le climat permet ainsi deux récoltes par an, mais la pauvreté du sol impose des jachères très fréquentes. En outre, la minéralisation des eaux puisées, conjuguée à l'évaporation, rend nécessaire le drainage en continu des terres irriguées, sous peine de

stérilisation des sols par le sel.

Par ailleurs, si les cultivateurs des oasis sont sédentaires, les pasteurs nomades doivent suivre les pluies. L'apparition des graminées saisonnières après les précipitations guide les transhumances du cheptel (moutons, chèvres). De fait, étroitement dépendant des conditions atmosphériques, les nomades se rencontrent surtout aux marges de la zone aride, c'est à dire à la limite nord ou à la limite sud du désert. Indépendamment des conflits d'intérêts occasionnés par le partage des pâturages avec les populations de l'Atlas ou du Sahel, ce mode de vie itinérant procurait traditionnellement aux nomades autant d'occasions de rencontres et d'échanges, en particuliers commerciaux.

Dans le Sahara de toujours, la vie se concentrait donc autour des points d'eau déjà connus, qui étaient par ailleurs autant de points de passage obligés. On se déplaçait au rythme des pluies saisonnières. Ce schéma traditionnel perdurera quoiqu'il arrive, mais il offre peu de perspectives.

Or, aujourd'hui la recherche d'un développement économique accéléré repose sur de nouveaux centres d'activité sahariens : industrie minière, urbanisation, agriculture moderne largement irriguée (immenses exploitations étatiques ou appartenant à de grands groupes, ou multitudes d'exploitations privées de petite ou moyenne taille). Cette politique d'aménagement du territoire impose de faire jaillir l'eau le plus près possible des nouvelles activités ; cela ne s'avère cependant pas possible partout à une échelle suffisante, notamment dans la moitié occidentale du désert.

Les massifs cristallins anciens, imperméables, ne peuvent receler de vastes réservoirs souterrains. De plus, dans les zones de sédiments primaires les entourant, si l'on a certes découvert quelques réserves aquifères, elles sont soit salées, soit de capacité totale d'eau douce et de production effective limitées.

Mais la multiplication des forages et le recours accru aux moyens de pompage mécaniques (motopompes, électricité, énergie solaire), pour accroître les débits, conduisent à une surexploitation. En certaines zones, les limites sont déjà atteintes : abaissement de plusieurs dizaines de mètres du niveau des nappes phréatiques, puits artésiens ne donnant plus, épuisement des nappes superficielles imposant de pomper de plus en plus profond, pompage d'eaux saumâtres, invasion d'eau de mer dans les nappes littorales, stérilisation de certaines terres arables par le sel... Aucun développement durable de grande envergure ne paraît possible par ce biais, que ce soit pour alimenter les populations, desservir l'agriculture ou soutenir de nouvelles

activités industrielles.

Compte tenu des moyens nécessaires pour exploiter ces aquifères profonds (forage et distribution), les projets afférents ont été marqués par un certain gigantisme. Beaucoup des premiers puits sont d'ailleurs des découvertes involontaires de l'industrie pétrolière. Par le passé, d'immenses projets agricoles ont ainsi d'abord été conduits pour « reverdir » le désert.

En Algérie le début de l'exploitation de la nappe albienne remonte à 1948. Elle a atteint son apogée dans les années 1960 et 1970 avec des tentatives, abandonnées depuis, de création d'immenses palmeraies irriguées (*oued Righ*) et d'arrosage céréalier sous pivot à grande échelle. En Libye, de plus grandes exploitations encore ont été développées après la révolution de 1969 : des parcelles de plusieurs dizaines de milliers d'hectares d'arrosage sous pivot (céréale, trèfle pour bovins) ont occupé les régions de Koufra, As Sarir, Tazirbu et dans le Fezzan. Dans tous les cas, pour des raisons techniques (dégradation des installations de distribution et d'arrosage), climatiques (évaporation), ou économiques (production non rentable), tous ces projets agricoles destinés à reverdir le désert ont échoué. Aujourd'hui, seuls quelques grands périmètres irrigués subsistent en Libye ou dans le nord du Sahara algérien.

Les aquifères du désert restent cependant un pôle d'intérêt et de développement, vital pour les régions désertiques comme pour les Etats. Son exploitation à grande échelle se poursuit, mais avec d'autres finalités (alimentation en eau de la côte libyenne par la Grande Rivière Artificielle depuis 1991, alimentation des villes sahariennes en Algérie, fourniture d'eau aux installations pétrolières de forage) ou sous d'autres conditions (exploitation de l'eau produite par l'économie privée via de petites et moyennes entreprises individuelles, nouvelles techniques agricoles).

En résumé : si le désert est sec en surface, son potentiel en eaux souterraines est donc considérable : le Sahara contient en volume environ 10 000 fois plus d'eau que de pétrole ! Les eaux fossiles, bien que complexes à extraire et délicates à rentabiliser, constituent donc un atout majeur pour les pays qui y ont accès.

Les hydrocarbures

Destinés à l'exportation, le pétrole, le gaz et leurs dérivés constituent aujourd'hui la principale richesse utile du Sahara. Leur valeur dépend cependant des fluctuations du cours sur le marché mondial. Moteur de la plupart des investissements humains et financiers qui y ont été

réalisés, la production des hydrocarbures est ainsi la cause majeure du développement moderne du désert. Sa mutation, engagée depuis 50 ans avec les forages et l'exploitation des premiers champs pétrolifères, est un événement majeur dans l'histoire du Sahara.

Comme pour l'eau, la nature des bassins sédimentaires et leur structure géologique expliquent la présence des hydrocarbures dans certaines régions seulement. Pour l'essentiel, les sous-sols intéressants sont ceux de la Libye et l'Algérie, là où se trouvent, parfois à très grande profondeur, les riches sédiments antérieurs au Trias (Dévonien ; Ordovicien, Cambrien).

En 1997, la Libye produisait 70 milliards de Tep de pétrole et 6 milliards de Tep de gaz, tandis que l'Algérie en produisait respectivement 62 et 61 milliards. Ces pays sont à peu près au 10^{ème} rang mondial des producteurs d'hydrocarbures, avec chacun environ 1% de la production et du commerce mondial.

Alors que la Libye a sensiblement accru sa production de gaz depuis, leurs réserves permettent à ces deux pays encore de 20 à 40 ans de production aux rythmes actuels. Cette autonomie, compte tenu de l'épuisement d'un certain nombre de champs pétroliers à travers le monde (mer du nord...), devrait encore renforcer leur rôle sur le marché des hydrocarbures.

En outre le potentiel de ces pays est appelé à augmenter, de nombreuses régions n'ayant été encore que peu explorées. L'appel à une participation accrue de sociétés pétrolières étrangères, lancé au début des années 1990 pour la prospection et l'exploitation, commence d'ailleurs à porter ses fruits : plusieurs découvertes importantes ont été faites ces dernières années, suivies par la mise en service de nombreux nouveaux champs, ce qui redessine le paysage géopolitique.

L'autre atout du pétrole saharien est sa très bonne qualité qui contribue à en faire un produit recherché (faible teneur en soufre, faible densité – API 45 -, à comparer par exemple au pétrole tchadien – API 25-). L'industrie des hydrocarbures occupe ainsi une place prépondérante dans l'activité économique de l'Algérie et de la Libye (environ un tiers du PNB), dont pour lesquelles elle représente la quasi-totalité des exportations (plus de 95%) et la principale source de devises.

Le développement de l'industrie des hydrocarbures constitue donc une opportunité essentielle pour les pays qui en disposent, renforçant d'autant l'importance géopolitique du Sahara pour la région et dans le monde.

Les ressources minières

L'abondance du désert en ressources minières est aussi un atout de première importance. Si la plupart des salines sont connues et travaillées depuis toujours (commerce transsaharien des caravanes), de très nombreux gisements de minéraux et de matières organiques ont été découverts ces dernières décennies.

Le Sahara présente donc les caractéristiques de contenir, en grandes quantités, la plupart des minéraux précieux ou rares (fer, uranium, or, wolfram, manganèse, cuivre, platine, diamant, terres rares...) et des produits organiques recherchés (phosphate, charbon). Qui plus est, leur extraction elle-même est facile (mines à ciel ouvert, veines de grande taille, teneurs importantes).

Or seuls quelques gisements sont pour l'instant intensivement exploités. Plusieurs difficultés majeures limitent en effet le développement du secteur minier du désert.

La première tient à l'absence d'eau, indispensable pour concentrer sur place le minerai extrait. L'enclavement reste cependant l'obstacle majeur.

En outre, la forte volatilité du marché mondial des produits miniers restreint la viabilité des projets dans ce secteur. Pour l'instant, ce secteur, bien que très prometteur, reste dans l'ensemble très largement sous exploité.

1.2. Architecture ethnique et sociale : les déterminismes identitaires au Sahara central

1.2.1. De l'identitaire : Référentiels socioculturels et idéologies de groupe

a. Ethnographie sommaire de la société touarègue

La société Touareg est fortement hiérarchisée. Nous avons les *Imochar* ou *Imajeren* (les guerriers et nobles) au sommet, les *Ineslemen* ou maraboutiques, les *Imrad* ou vassaux libres, les *Enaden* ou gens de la forge et les *Iklan* (esclaves et affranchis) généralement composé de populations noires.

En réalité cette société offre une faible homogénéité. L'opposition entre nobles et « vassaux » y est structurellement conflictuelle.

b. Les idéologies légitimatrices des différents groupes

L'histoire locale dans cette région du Nord Mali relate l'origine, donc aussi l'identité, de ces deux groupes sociaux à la conquête islamique de l'Afrique du Nord au 7^{ème} siècle. Alors que

les nobles, guerriers et religieux, se disent descendant des conquérants islamiques, les « vassaux » sont considérés comme les fils des Berbères dont le « roi » *Koseila* mena la résistance contre les envahisseurs islamiques et tua le chef de l'armée conquérante à Biskra dans le Sahara algérien.

L'opposition entre conquérants islamiques et résistants berbères rappelle une dichotomie qui existe partout ailleurs dans le monde touareg : la dichotomie entre touaregs « religieux » et touaregs « profanes ». En général, l'ethnographie des touaregs décrit la relation entre profanes et religieux en termes de hiérarchie en désignant une société figée, dans laquelle les religieux restent toujours subordonnés aux nobles profanes qui les utilisent comme conseillers dans les domaines de religion et de droit, ou encore comme diplomates en leur offrant en contrepartie la protection contre toute violence. C'est la raison, nous dit-on, pourquoi beaucoup des groupes religieux ne portaient pas d'armes et avaient même développé, comme raisonne Harry T. Norris (1975), un islam pacifique qui refuse toute action de violence. Mais l'histoire nous montre que cette image de subordination et de complémentarité reproduit surtout l'idéologie de la classe dominante des nobles reprise ensuite par les ethnographes de la colonisation. En effet, à certaines périodes les « religieux » se révoltaient contre la dominance des « profanes », comme par exemple au début du 19^{ème} siècle au Niger quand les religieux prêchaient la guerre sainte contre « leurs » nobles et les chassaient pour se mettre ensuite à leur place (voir Alojaly 1975 ; Bernus 1990).

Alors que dans les autres régions touaregs, l'opposition entre « religieux » et « profanes » n'est généralement que l'expression d'un mépris réciproque, elle est racontée chez les Touaregs du *Adrar*, au Mali du Nord, sous forme d'un récit historique qui décrit la conquête islamique de l'Afrique du Nord au 7^{ème} siècle. Mais ce récit historique est raconté de manière différente selon la position de celui qui le raconte. Une fois les Berbères apparaissent comme résistants héroïques contre des envahisseurs arabes et contre une domination étrangère, une autre fois comme païens qui refusent la vraie religion. Les conquérants islamiques par contre sont décrits une fois comme colonisateurs qui oppriment une population autochtone, une autre fois comme libérateurs qui luttent contre l'ignorance, accomplissant ainsi une « mission civilisatrice ».

Comme nous allons le voir ultérieurement, le combat entre le roi berbère *Koseila* et le conquérant arabo-islamique *Uqba ibn Nafi* n'est pas pour les *Kel-Adrar* qu'un épisode lointain de leur histoire, qui n'aurait aujourd'hui presque plus de signification. Au contraire, ils comprennent le conflit touareg entre « religieux » et « profanes » comme l'incessante répétition de la lutte qui opposa le conquérant islamique à son rival non-croyant vers la fin du VII^{ème} siècle apr. JC. La

réinterprétation de ce conflit par les *Kel-Adrar* a été traitée de manière détaillée par Harry T. Norris (Norris 1975 : 17-34). Il suffit donc ici d'évoquer les différences essentielles entre les faits et les constructions historiques :

- *Uqba ibn Nafi*, le conquérant islamique de l'Afrique du Nord au VII^{ème} siècle, est identifié avec *Uqba ibn amir*, un compagnon du Prophète, en un unique personnage *Uqba*, dont le nom est souvent accompagné du qualificatif *al-Mustajab* (« celui dont les prières furent exaucées par le Tout-puissant »). L'histoire de ce légendaire *Uqba al-Mustajab* n'est pas seulement familière aux Touaregs, mais également (avec certaines variantes) à de nombreux groupes islamiques du Sahel ouest-africain.
- *Uqba al-Mustajab* est présenté à la fois comme un héros guerrier et un martyr religieux, qui se distingue par sa capacité à trouver de l'eau et par ses talents de cavalier. Norris indique qu'un « respect superstitieux » envers les chevaux était déjà typique des anciens Libyens (Norris 1975 : 17), et que le cavalier *Uqba* représente ainsi tout à fait l'idéal du héros guerrier pour les berbères contemporains.
- Tout comme le conquérant arabo-islamique *Uqba al-Mustajab*, son équivalent berbère *Koseila* est composé de deux personnages historiques, le roi berbère *Koseila* et la princesse berbère et magicienne *Kahina*. Pourquoi est-ce justement chez les *Kel-Adrar* que l'homme historique *Koseila* se transforme en la femme légendaire *Koseila* ? On peut supposer qu'il s'agit ici d'une analogie s'inspirant des mythes fondateurs des groupes touaregs avoisinants. Les groupes au système de parenté matrilineaire se caractérisent par une identité de Touareg, c'est-à-dire berbère, univoque, identité troublée par aucune origine arabo-islamique ou autre. Généralement, ces groupes font remonter leurs origines à des ancêtres féminins et non masculins. C'est le cas par exemple des Touaregs du Hoggar qui font descendre leurs classes nobles de la « reine » *Tin Hinan* et les inféodés de sa vassale *Takama*, ou encore les *Kel Firwan* du Niger voisin qui, de façon tout à fait analogue, fondent leurs tribus nobles sur la noble *Sabenas*, et les tribus dépendantes sur la vassale de *Sabenas*. Une origine berbère, une identité touarègue univoque, un système de parenté matrilineaire, et une femme pour ancêtre du groupe vont donc ensemble. Par conséquent, si les *Imrad* sont considérés comme des Touaregs aux origines berbères par les *Kel-Adrar*, ou encore s'ils revendiquent eux-mêmes une origine berbère, ils doivent « comme tous les Touaregs berbères » descendre d'un ancêtre

féminin et non masculin.

C'est dans ce contexte historique toujours présent de l'opposition entre *Uqba* et *Koseila*, que le dernier conflit interne du *Adrar*, c'est-à-dire la guerre qui opposa les deux mouvements rebelles MPA et ARLA en 1994, semble être une réédition du combat des musulmans qui doivent se défendre contre la révolte de berbères non-croyants. Du point de vue historique des *Kel-Adrar*, ce ne sont pas seulement des rebelles armés de « l'armée révolutionnaire pour la libération de l'Azawad » (ARLA) qui se sont opposés à la dominance d'autres rebelles armés du « mouvement populaire de l'Azawad » (MPA). Mais ce sont en même temps les enfants des adversaires du VII^{ème} siècle qui, plus de 1 300 ans plus tard, s'affrontent de nouveau : à l'instar des Berbères nord africains qui, sous le commandement de *Koseila*, mettaient en question la légitimité de la domination musulmane sous *Uqba*, les Imrad berbères de l'ARLA mettent, eux aussi, la légitimité de la domination des Iforas du MPA en question. Comme jadis, les Berbères d'aujourd'hui opposent l'argument du droit des premiers occupants à la dominance des « religieux »: parce qu'ils sont la population d'origine, ils sont également les propriétaires légitimes du pays. Et ainsi que l'avaient fait les musulmans de l'armée de *Uqba*, les *Iforas* peuvent répliquer en invoquant leur « noblesse religieuse », qui doit bien mieux légitimer leur domination que les vagues origines des Berbères de jadis et des *Imrad* d'aujourd'hui, d'autant plus qu'ils sont convaincus de pouvoir prouver leur filiation avec les premiers musulmans.

Ce scénario du récit historique dans sa version locale sert de cadre d'interprétation des événements actuels. C'est comme si l'affrontement entre 'Uqba et Koseilata était (re)mise en scène par la guerre entre le MPA et l'ARLA. Dans cette perspective historique, l'influence de faits appartenant au passé sur les événements du présent n'est pas tant jugée sur le critère de l'écart temporel que sur la parfaite continuité de la filiation. Il est erroné de penser qu'un fait du passé exerce une influence d'autant plus forte sur les événements du présent qu'il est proche dans le temps.

Par contre, une action passée irradie avec d'autant plus de force sur le présent, que le lien unissant les acteurs contemporains à leurs ancêtres peut être présenté de manière univoque. Même des faits très éloignés dans le temps peuvent devenir influents à la condition qu'il soit possible de les rattacher au présent par une chaîne de filiation, si possible complète, qui va de

génération en génération. C'est comme si cette manière de percevoir l'histoire agissait à la façon d'un *télescope généalogique*, qui laisse apparaître les événements du passé d'autant plus clairs et plus proches qu'on arrive à présenter une chaîne de filiation sans faille. Pour les *Kel-Adrar*, les *Imrad* berbères ne se situent donc pas seulement dans la lignée d'une princesse berbère légendaire, et leurs adversaires islamiques n'imitent pas seulement les premiers musulmans d'Afrique du Nord, mais ce sont effectivement des descendants de *Koseila*, et ils sont effectivement la progéniture de *Uqba* et des hommes de son armée.

Il semble qu'il s'agit ici d'une notion d'histoire atemporelle qui, contrairement à la notion d'histoire chronologique, est capable de rallier des faits historiques espacés de plusieurs siècles dans le temps, à la seule condition qu'ils soient présentés comme liés par une continuité généalogique.

A cette notion d'histoire atemporelle correspond une notion de géographie événementielle. Comme nous l'avons vu, l'histoire locale transfère en effet les affrontements entre conquérants islamiques et résistants berbères de leurs lieux historiques, c'est à dire de la rive Nord à la rive Sud du Sahara. C'est ici où la constellation du 7^{ème} siècle, représentants de la « vraie » religion opposés à la résistance berbère, est (re)mise en scène. La notion de géographie événementielle est aussi indifférente à notre notion spatiale que la notion d'histoire atemporelle l'est à notre notion chronologique.

La continuité généalogique des acteurs contemporains ne se montre pas tant dans la répétition détaillée des actions de leurs ancêtres, mais dans la similitude de caractère, des valeurs et des faiblesses. Ainsi, les Berbères *Imrad* de l'ARLA se révèlent être les vrais descendants de *Koseila* parce qu'ils en ont hérité la soif de pouvoir et la félonie. Dès le début de la guerre interne, ils démontrèrent leur héritage berbère par une série d'enlèvements et de meurtres de personnalités célèbres du MPA (ou des *Iforas*). L'assassinat de *Bilal Saloum* le 25 février 1994 près d'Iménas (environ 75 km à l'Est de Gao) en est sans doute le plus connu. Ce meurtre ne fût pas seulement la cause de tant d'émoi parce que *Bilal* était un officier hautement décoré de la « légion islamique » libyenne, qu'il avait participé à différentes interventions armées de la légion (Liban 1981-82, Tchad 1986, 1987 et 1989), combattu comme deuxième officier du MPA contre l'armée malienne (1990-91) puis il avait été intégré comme colonel dans l'armée malienne, mais

avant tout parce que *Bilal Saloum* était noir, et par conséquent, en contradiction avec les préjugés racistes bien ancrés de tous les partis du conflit.

1.2.2. Un lourd héritage historique entre invasions, islamisation et colonisation

Historiquement, le Nord du Mali faisait partie de l'ancien territoire berbérophone qui s'étendait de l'Afrique du Nord jusqu'aux confins sahéliens de l'Afrique de l'Ouest.

Au VIIe et au VIIIe siècle des groupes de Berbères originaires du Maghreb ont progressivement migré par vagues successives vers le Sud (Sahel) à la recherche certes des meilleures conditions écologiques. Ces berbères qui étaient des *Lemta* et *Howara* venus de Tripolitaine (Libye), ont dû s'emparer du pouvoir au sein d'une population des sédentaires noirs au Sahel mais qui par la suite les ont complètement absorbés.

Chassés dès cette époque par l'assaut de puissantes armées de conquérants musulmans, ils ont conquis et occupé de vastes régions du Sahara méridional, du Sahel et y ont pratiqué un pastoralisme nomade très diversifié.

Depuis, les touaregs ont été appelés par les Arabes islamistes les « Abandonnés de Dieu ». Pendant cette période là, toute la bande centrale du désert saharien était restée sous contrôle infernal des puissances coloniales jusqu'en 1916.

A cette situation d'instabilité sociale s'ajoutent d'interminables heurts et affrontements interethniques, intertribaux rendant ainsi la vie impossible à la quasi-totalité des populations. En fait, tout le Nord du Mali était livré aux pillages et aux invasions de razzieurs sahariens qui voulaient maintenir leur autorité de façon rigoureuse sur l'ensemble des groupements humains à l'intérieur de ces vastes possessions désertiques.

De telles attitudes prétentieuses ont même souvent conduit les touaregs à piller systématiquement tous les peuples considérés comme des étrangers et avec lesquels il n'existe aucun lien d'affinité, d'amitié ou de parenté.

De tels évènements portant généralement sur la multiplication des *rezzous* (pluriel de *razzia*), des attaques contre certaines populations ont considérablement caractérisé la vie de ces sociétés hiérarchisées du Sahara.

Devenus l'un des peuples les plus turbulents du Sahara central, les intrépides touaregs se sont imposés depuis longtemps à tous les groupes environnants grâce aux manèges du sabre (épée).

Cela leur a d'ailleurs valu, d'après la littérature française, plusieurs appellations

« romantiques » relevant de leur caractère combatif mais aussi mythique : les « seigneurs du désert » ou les « seigneurs des sables »...etc.

Maîtres incontestés du Sahara central durant les siècles derniers, les touaregs nomades ont sérieusement usé du monopole de la force pour dominer, sur tous les plans politique, social et économique les différents groupes sociaux avoisinants.

Car selon eux, il n'y a de vie ni d'existence sans la mouvance et, à ce sujet Hélène Claudot-Hawad écrit : *« avant la colonisation aussi bien qu'après son ère, ces diverses actions existaient, vécues comme le ferment de la mobilité sociale, indispensable à toute existence. La fonction de régulateur économique des coups et contrecoups était en effet importante, engendrant une redistribution des biens ainsi que des pouvoirs ».*

Pendant cette période précoloniale le Sahara Malien actuel a sombré dans une logique de guerres incessantes provoquées par des « pillards » maures et touaregs.

Au XI^{ème} Siècle, les Almoravides se sont attaqués à l'empire du Ghana et ont détruit complètement la structure de l'appareil de l'Etat soninké mettant ainsi en péril le « pouvoir sacré» du « roi de l'or » Kayan Makan Cissé, désormais convertis à l'islam.

A la même époque les songhaïs venus de l'Est s'installent progressivement sur les rives du fleuve Niger et fondent plus tard un magnifique Empire du même nom dont la capitale politico administrative s'est fixée à Gao.

Mais après des siècles d'existence sous les règnes successifs des rois dynastiques des Dia, Sonni, et Askia, l'Empire Songhay s'écroule en 1591 sous le joug des envahisseurs Almoravides venus du royaume Marocain.

Après l'effondrement de cet Empire les populations du Nord du Mali sont restées sous la domination politique des touaregs jusqu'à l'avènement de l'impérialisme européen à la fin du XIX siècle en pays nomade. Vaincus militairement par les armées modernes, les touaregs ont enfin accepté de faire leur reddition aux troupes françaises à la suite d'une longue et vive résistance.

Au moment des indépendances en 1960 qui met fin à la présence de la France métropolitaine en Afrique de l'ouest, les régions du Nord passent immédiatement sous domination des autorités du Mali.

Après deux ans d'administration Malienne, un soulèvement de protestation éclate dans l'extrême Nord du pays contre l'attitude des nouvelles autorités. Ce soulèvement survenu précisément dans les années 1963-1964 dans l'Adrar des *Iforas*, a donné lieu à une véritable

révolte touarègue à caractère nationaliste qui est immédiatement anéantie par les forces armées du gouvernement malien. La réaction de l'armée malienne contre ces mouvements insurrectionnels dans l'Adrar a eu des conséquences graves entraînant dès 1963, les déplacements massifs de ces communautés nomades vers l'Algérie et la Libye.

A ces populations exilées en Afrique du Nord, s'ajoutent d'autres émigrés touaregs chassés par les cataclysmes naturels (sécheresse de 1973, par exemple etc.), provoquant famines et désolation au sein de ces communautés pastorales.

II. L'IRREDENTISME INSECURITAIRE DANS LE SAHARA MALIEN

2.1. L'OCRS et la défaillance congénitale de l'Etat malien au Sahara

Les régions sahariennes du Soudan français et du Niger ont été les dernières à être occupées et contrôlées par les colons français. Peuplées de nomades Touaregs et Arabo-Maures dont les premiers contacts de la résistance à la conquête datent de 1881. Après la conquête, ces régions sont restées territoires militaires et ont été administrés différemment des autres régions du Soudan français, bien que théoriquement intégrées à l'AOF (Afrique occidentale Française), elles n'en vécurent pas les mêmes évolutions politiques et sociales.

Sous le gouvernement de G. Mollet, le parlement vota la création de l'OCRS (Organisation commune des régions sahariennes) le 10 janvier 1957. Le projet suggéra la création d'un territoire d'outre-mer, placé sous l'autorité du haut commandement de la République française. En réalité, il s'agissait de créer, dans le cadre de l'Union française, un territoire autonome saharien français.

Boiley (1996 : 102) fait le constat de la marginalisation des régions nomades et en trouve les bases dans l'action coloniale : *«...n'ayant pas vécu le brassage humain des autres régions, elles furent absentes du processus d'émancipation, [...], les partis politiques qui s'organisaient peu à peu ne s'implantaient pas en zone nomade, et les élections organisées dans les dernières années de la présence française, mal comprises, connurent de la part des sahariens une écrasante abstention. Les enjeux de la vie politique de ces années-là, qui déterminaient la situation des futurs Etats indépendants, échappèrent à la majorité des nomades. Les zones touarègues et maures étaient devenues des isolats politiques, culturels et économiques »*. Avec le découpage colonial, les Touaregs se sont retrouvés « minoritaires » au Mali.

Aux premières heures de l'indépendance, si l'on se réfère aux déclarations, aux discours

et aux écrits dans la presse, nous remarquons l'émergence de deux soucis majeurs : l'unité nationale et le développement économique et social dans le cadre du socialisme.

Le socialisme malien part de l'idée que les nouveaux principes politiques apportent un bouleversement de l'ancien ordre social, considéré comme le préalable à tout développement économique et social cohérent.

La conception des élites politiques se résumait ainsi : le pouvoir doit être un, concentré en une autorité suprême, qui puisse concevoir une politique de développement cohérent et à assez longue échéance pour permettre les adaptations nécessaires à la réalité des lignes force tracées a priori, et surtout qui puisse travailler sans voir périodiquement remise en cause sa légitimité.

La postcolonie s'était donnée pour tâche de construire la nation, mais son entreprise intégrative s'est réalisée par volontarisme politico-bureaucratique et militaire. Le pouvoir malien a produit « assez » de fonctionnaires et de bureaucratie. Il n'a pas par contre produit suffisamment d'infrastructures pour conjurer par exemple la distance entre identités du Nord et du Sud. C'est de cette faillite à « produire de l'Etat » que sont nés la désocialisation et le repli identitaire sous les formes les plus diverses.

Cela dit, jusqu'à une époque récente, la rébellion dans l'Adrar a été interprétée le plus souvent comme un conflit opposant le Nord au Sud du Mali. Les tenants de cette thèse ont analysé la révolte de l'Adrar dans le cadre d'une « dialectique Nord-Sud » remontant au moins à la colonisation. Or, plus récemment, avec la rébellion de 1990, d'autres auteurs ont mis en doute l'essentiel de ces interprétations. Ces auteurs partent de la constatation qu'aucune cohésion n'est constatée dans les régions Nord (sociétés Touareg). Le démantèlement des formations politiques précoloniales, imputable à l'administration coloniale (militaire) des débuts du siècle a laissé un pays totalement déstructuré, anarchique ou nulle légitimité, nulle tradition ne sont capables de s'opposer à ceux qui constituent désormais le seul fondement de l'autorité : le nombre et la qualité des armes, la discipline, etc.

2.2. Les révoltes touarègues avant l'indépendance

Comme tous les peuples de l'Afrique au Sud du Sahara, les Touaregs se sont farouchement opposés à l'occupation coloniale française. Vue l'inégalité des armes, les Touaregs se battant avec des armes traditionnelles (des lances, des sabres, des flèches) et quelques fusils rudimentaires contre les canons des Français, la supériorité militaire du colonisateur français a eu

raison de cette opposition des Touaregs, comme de celle d'autres peuples avant eux. Mais les Touaregs, habitués à se déplacer sans contrainte dans tout le Sahara, ont très mal accepté la domination coloniale, l'occupation du Sahara par les Français étant considérée comme un asservissement. Malgré des tentatives de révoltes dont les plus célèbres sont celle de *Firihoun*, au Mali, et celle de *Kaosen*, au Niger, l'espace touareg resta sous contrôle français.

C'est en juin 1957, quand les territoires sous domination française accédèrent à un régime semi autonome, en vertu de la Loi cadre, dite également loi Defferre (du 23 juin 1956), que les velléités de sécession ont commencé à renaître. Au Soudan français, actuel Mali, Mohamed Aly Attaher, ancien chef de la tribu des Kel Antessar du Tilemisi, envoya alors depuis la Libye, à son frère Mohamed El Mehdy ainsi qu'à tous les autres chefs de tribus nomades du pays, une lettre circulaire pour leur demander de rejeter la fusion avec les Noirs au sein d'un même État. De façon conciliante, la France manifeste officiellement, et pour la première fois, sa volonté de créer l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS). Le projet de création de l'Organisation commune des régions sahariennes avait pour ambition de détacher des espaces territoriaux de l'Algérie, du Soudan français, du Niger et du Tchad –zones réputées riches en ressources minières – et ceci au bénéfice de la puissance coloniale. Et ces espaces correspondaient justement à ceux occupés par les Touaregs, l'astuce consistait donc à faire miroiter aux yeux des ethnies « blanches » la promesse de ne pas subir le « commandement des ethnies noires ». Surtout que certains Touaregs avaient déjà manifesté une attitude favorable devant une telle proposition, une belle occasion – qu'il fallait exploiter à fond – était alors toute trouvée pour la France.

En dépit de l'hostilité et de l'opposition de plusieurs parlementaires et élus d'Afrique du Nord et subsaharienne, l'OCRS fut créée par la loi française n° 57-7-27 du 10 janvier 1957 (parue dans le journal officiel de la République française du 12 janvier 1957). Officiellement, le but proclamé était de « *promouvoir toute mesure propre à améliorer le niveau de vie des populations et assurer leur promotion économique et sociale dans le cadre d'une évolution qui devra tenir compte de leur tradition* ».

Mais le projet OCRS échoua, cela pour deux raisons : d'une part parce que le gouvernement de la République soudanaise, dirigé par l'US-RDA avec à sa tête le président Modibo Keita, s'opposa fermement à la tentative, qui, de toute évidence, relevait d'une atteinte à l'intégrité du territoire national du Soudan. D'autre part, le projet fut rejeté par la plupart de ceux

à qui il s'adressait, en l'occurrence des hommes d'influence et des chefs de tribus et de factions. Et le coup de grâce au projet OCRS fut donné par l'installation du premier Conseil de gouvernement de la République soudanaise en présence du haut-commissaire de la France et de l'inspecteur des colonies. Le projet d'amputation du territoire soudanais au profit de l'OCRS fut retiré devant l'opposition ferme de la partie soudanaise. Mais le germe de la division était semé et commençait à prendre racine contre vents et marrées.

2.3. Les vellités sécessionnistes touarègues après les indépendances

Comme nous l'avons expliqué, à la veille des indépendances, on pouvait constater que le camp touareg était divisé entre la volonté de se constituer en un État indépendant et celle de faire partie de pays que la division des frontières coloniales rendait voisins.

Le meneur des indépendantistes, le chef des Kel-Antessar, persista dans sa volonté de sécession qui aboutit en définitive, en 1959, à la première rébellion qui se manifesta dans l'Adrar des *Ifoghas* sur le territoire malien. Celle-ci fut jugulée militairement en 1964. L'arrestation et la remise simultanée, aux autorités maliennes, d'une part de Mohamed Attaher par les autorités marocaines et d'autre part du leader de la rébellion des *Ifoghas* par les autorités algériennes facilitèrent grandement la fin de la rébellion. Mais un noyau résiduel sécessionniste persista cependant et trouva refuge dans un pays du Maghreb, promettant que « ce n'était que partie remise ».

À partir de ce moment-là, pour parer à toute autre révolte, les Touaregs ont été placés sous surveillance étroite par les autorités maliennes de l'époque avec une forte militarisation de la zone touarègue, pour éviter toute nouvelle tentative.

2.4. Les causes des rébellions nomades de 1990

a. La sécheresse

La rébellion de 1959-1964 avait été vaincue militairement par les autorités maliennes grâce à la collaboration directe de leurs amis du Maroc et de l'Algérie. Et au début des années 1970, intervint un phénomène naturel au Sahel et au Sahara qui allait changer à jamais la vie des populations nomades de cette zone : la grande sécheresse des années 1972-1973.

Vers 1973, environ un tiers du bétail sahélien, soit quelque 3,5 millions de têtes, avait péri par manque d'eau et de pâturages et le bétail survivant subsistait dans des conditions très

pénibles. En 1973, la Mauritanie n'avait plus que 600 000 têtes de bétail au lieu de 2,5 millions avant la sécheresse. Les pasteurs maliens avaient perdu plus de la moitié de leurs troupeaux et le Niger, le quart de son cheptel.

C'est dans ce contexte de crise aggravée par la famine, qu'en 1973 est apparu le phénomène d'exode massif des Touaregs vers les centres urbains et administratifs situés à proximité de leur aire de nomadisme traditionnel. Certains choisirent d'aller sous d'autres cieux plus cléments. Ainsi, de nombreux jeunes Touaregs se sont rendus dans les pays voisins du Mali comme l'Algérie, le Nigeria, le Tchad, la Libye et d'autres se sont dirigés vers le Moyen-Orient.

b- Les jeunes Touaregs dans la « légion islamique » en Libye

Ce sont principalement ces jeunes exilés qui apprirent le métier des armes à l'étranger particulièrement en Libye, qui constituèrent le gros des combattants de la rébellion de 1990-1997 aussi bien au Mali qu'au Niger.

À cette éducation militaire s'ajouta une formation idéologique axée sur l'appartenance des hommes en formation à la nation arabe, sur l'importance de la langue et de la civilisation arabes, différentes de celles des populations vivant au Sud du Sahara. Au cours d'un congrès tenu en 1986, des touaregs maliens et nigériens décidèrent de conjuguer leurs efforts pour « libérer » d'abord le Mali et ensuite le Niger. C'est au cours de ce congrès que le premier mouvement sécessionniste a vu le jour.

C'est à partir de 1987, suite à un certain nombre d'événements, que le retour des exilés commença. Parmi ces événements, on peut citer la fin de la guerre du Tchad où beaucoup de Touaregs ont combattu pour la Libye, ou encore la mort de Seyni Kountché, qui faisait désormais du Niger un État plus vulnérable aux yeux des exilés, et surtout l'amenuisement des ressources financières disponibles en Libye.

Les autorités libyennes ont alors proposé aux combattants maliens et nigériens le rachat de leur matériel de guerre (dont les véhicules, les armes et les munitions) avant qu'ils rentrent dans leur pays.

c- Le retour massif des réfugiés touaregs d'Algérie

En janvier 1990, l'Algérie décide de renvoyer dans leur pays de nombreux réfugiés touaregs installés sur son territoire. Ils étaient entre 20 000 et 25 000, rassemblés dans le camp d'In-Guezzan près de la frontière nigérienne. Pour éviter les problèmes éventuels que l'arrivée de

ces réfugiés poserait à Bamako, ces réfugiés sont dits nigériens. À Niamey, les autorités disent plutôt que les réfugiés sont maliens. Finalement, le Niger finit par accepter 18 000 des réfugiés et le Mali en fait autant. Les Nations Unies, par le biais du Fonds international pour le développement agricole (F.I.D.A), mettent sur pied un programme d'accueil des réfugiés, tant au Mali qu'au Niger. Parmi ces réfugiés qui venaient d'arriver, beaucoup étaient des jeunes que l'on appelait les *Ishomars* (« chômeurs » en Tamasheq), et ce sont précisément ces jeunes qui avaient appris le métier des armes à l'étranger dans l'intention de venir « *libérer leur peuple du pouvoir central du Mali* ».

Avec l'arrivée de ces réfugiés, tous les ingrédients étaient donc réunis pour qu'un petit incident mette le feu aux poudres aussi bien au Mali qu'au Niger. Ce qui arriva avec l'attaque de la gendarmerie de *Tchin-Tabaradène*, le 7 mai 1990, suite à laquelle, comme nous l'avons expliqué plus haut, le Mali fut entraîné dans la rébellion touarègue qui allait durer six ans.

Au Mali, la rébellion sera dirigée par une coordination qui s'appelait les MFUA (Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad).

2.5. Evolution et résolution des rebellions nomades au Mali

2.5.1. Evolution de la rébellion et sa gestion par la 2^{ème} République du Mali de juin 1990 à mars 1991

Au Mali, la rébellion a commencé officiellement en juin 1990 suite à l'attaque de la gendarmerie de Ménaka. Pour faire face à la situation, les autorités ont décrété l'état d'urgence dans tout le Nord du Mali. Mais tout en optant pour une certaine fermeté, les autorités maliennes n'ont pas tardé à chercher à négocier avec les dirigeants de la rébellion naissante. C'est ainsi qu'en septembre, trois mois après le début de la rébellion, la première rencontre officielle fut organisée.

La recherche d'une solution commença donc les 8 et 9 septembre 1990, avec le Sommet quadripartite qui réunit à Djanet, en Algérie, les présidents algérien, Chadli Bendjedid, libyen, Mouammar Kadhafi, malien, Moussa Traoré, nigérien, Ali Saïbou².

À la même période, le chef de l'Etat malien a mis à contribution l'apport des notables touaregs qui étaient membres de l'Assemblée nationale et du Conseil national du parti unique

l'Union Démocratique du Peuple Malien (U.D.P.M). Pour les besoins de la cause, on n'appelait plus les rebelles des bandits armés mais plutôt des « *maliens égarés* ». Les négociations des premiers mois furent entourées de discrétion et le résultat des contacts fut une rencontre en Algérie entre les responsables de la rébellion, une délégation des chefs des factions et des cadres touaregs.

Au terme de cette première rencontre bilatérale, les émissaires du gouvernement revinrent avec un document contenant 21 points de revendication présentés par la rébellion. Ces revendications pouvaient se regrouper en deux catégories. Une première catégorie de revendications avait une connotation socioéconomique. La seconde catégorie, plus politique, demandait la création d'un poste de vice-président de la République, destiné à un cadre touareg et la réservation aux Touaregs des ministères des Affaires étrangères, du Développement rural, de la défense et de l'intérieur. Ces 21 revendications se retrouveront tout au long des quatre années suivantes dans les exigences de la rébellion.

Après ce premier contact, les rebelles ont continué à harceler les forces armées et l'administration maliennes et tout ce qui les symbolisait. La multiplication des attaques et des représailles non contrôlées qui commençaient à faire parler l'opinion internationale obligea les autorités maliennes à engager les négociations.

De nouvelles négociations avec la rébellion au plus haut niveau ont commencé le 6 janvier 1991, il y eut à cette date la signature des premiers accords, dits *accords de Tamanrasset*, en Algérie entre le gouvernement malien et le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA) et le Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA). Ces premiers accords prévoyaient :

- le cessez-le- feu et la libération des prisonniers,
- le cantonnement des éléments rebelles,
- l'allégement des dispositifs de l'armée dans les régions de Gao et de Tombouctou,
- le désengagement des forces armées de l'administration civile,
- la suppression de certains postes militaires,
- l'intégration des éléments rebelles au sein des forces armées maliennes dans des conditions à déterminer,
- l'affectation aux régions du Nord de 47 % du futur programme d'investissement.

² Alassane, Mohamed Ag, Coulibaly, Cheibane et Gaoussou Drabo, *Nord du Mali de la Tragédie à l'espoir : histoire politique de la rébellion, les choix de développement économique et la problématique des réfugiés*, Bamako, ACCORD, NOVIB, ET OXFAM, AMAP, 1995, p.6.

Mais jusque-là, la gestion de la rébellion était plus militaire que politique car pour les premières négociations, la délégation gouvernementale était dirigée par le chef d'état-major général des armées maliennes, le colonel Ousmane Coulibaly.

Contre toute attente, le 26 mars 1991, la révolte populaire eut raison du régime militaire du général Moussa Traoré avec la bénédiction d'un groupe de militaires qui renversa son régime.

2.5.2. Gestion de la rébellion par la Transition malienne de mars 1991 à juin 1992

À partir du 26 mars 1991, le pouvoir a changé de main : un Comité de transition du salut du peuple (CTSP) a été mis en place, dirigé par le Lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré qui a mené le coup d'État et qui a été nommé président du CTSP. Cette transition avait pour but de mettre sur pied les institutions démocratiques permettant au Mali d'avoir un système politique démocratique, solide et viable.

La coordination des associations et organisations démocratiques, organe civil du CTSP, a octroyé deux places au mouvement rebelle, dans un souci d'élargir le débat politique à toutes les forces vives de la Nation. Les rebelles venaient ainsi d'être admis au plus haut niveau de la sphère politique et administrative du Mali, car le CTSP jouait le rôle de gouvernement pendant la transition. La rébellion était alors représentée au Comité de transition du salut du peuple par Cheick Ag Bayes pour MPA et par Hamed Sidi Ahmed pour le FIAA.

Le CTSP convoqua la Conférence nationale du 29 juillet au 12 août pour débattre de tous les problèmes cruciaux de la Nation, il était donc clair que la rébellion allait occuper une place importante dans les débats. Un document spécial intitulé : « *l'état de la Nation* » a été présenté par le premier ministre de l'époque, Soumana Sacko, et le problème du Nord ou la question de la rébellion figurait en bonne place dans ce document. C'est la première fois que la question de la rébellion était portée, d'une manière officielle, à l'avant de la scène nationale.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les premiers accords signés par le régime défunt l'ont été sous une double pression de la rébellion et des mouvements sociaux qui menaçaient la stabilité du régime et qui ont même eu raison de lui. Le contexte politique ayant changé, il était évident que les nouvelles autorités maliennes allaient revenir sur ces premiers accords en procédant à un examen approfondi et lucide des différentes propositions, surtout que l'opinion nationale se plaignait des concessions faites aux rebelles, craignant que ces concessions n'aboutissent à une sécession de la partie Nord du Mali.

La Conférence nationale préconisa la tenue d'une conférence spéciale sur la question du Nord et donna carte blanche à l'organe de la transition, le CTSP, dans la négociation avec les mouvements touaregs et arabes des modalités pour une situation normale au Nord du Mali.

Dès la fin de la Conférence nationale, le 13 août 1991, une délégation du CTSP rencontra les ressortissants du Nord et des représentants des rebelles qui étaient venus participer à la Conférence nationale. À cette rencontre, les différentes parties ont convenu de la mise en place d'un comité national préparatoire d'une conférence spéciale sur le Nord qui devait avoir lieu trois mois plus tard à Tombouctou.

À ce stade, on peut donc dire que les nouvelles autorités maliennes ont montré une bonne volonté de trouver des solutions à la rébellion. Mais les raids des rebelles continuaient de plus belle, ce qui n'a pas empêché les autorités maliennes de nommer un délégué au Nord du nom de Baba Aakhib Haïdara, ancien haut fonctionnaire de l'UNESCO, qui était de la région aussi. Elles firent aussi appel au concours de l'Algérie où les bases des rebelles se trouvaient et recoururent aussi à la médiation de deux personnalités neutres maîtrisant bien la question touarègue : Edgar Pisani, Directeur de l'Institut du monde arabe à Paris et Ahmed Baba Miski, ancienne personnalité mauritanienne. Les autorités maliennes ont donné carte blanche à ces deux personnalités, dans leurs contacts pour amener les mouvements touaregs et arabes à la table de négociation.

La plus grande difficulté des autorités maliennes à l'époque était de savoir avec qui négocier, dans la mesure où le mouvement initial de la rébellion avait éclaté en quatre mouvements soit le FPLA (Front populaire de l'Azawad), le FIAA (Front islamique et arabe de l'Azawad), l'ARLA (Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad) et enfin le MPA (Mouvement populaire de l'Azawad). Cette division du mouvement démontrait un manque de cohésion au sein de la rébellion.

C'est sous la pression de l'Algérie, en tant que pays facilitateur et médiateur, que les quatre mouvements ont accepté de créer une Coordination des mouvements et front unifiés de l'Azawad (MFUA) le 13 décembre 1991 à El Goléa en Algérie.

C'est ainsi qu'eurent lieu une série de rencontres pour harmoniser les points de vue. La première rencontre à laquelle tous les mouvements ont participé sous l'égide de leur coordination est la rencontre de Mopti. Le porte-parole des MFUA, Zhabi Sidi Mohamed, déclarait à l'ouverture des travaux que : « *les mouvements acceptaient la main tendue du gouvernement mais*

qu'ils demeureraient attachés à trouver une solution équitable à la hauteur des souffrances et du martyr de l'Azawad ».

On peut retenir de cette rencontre de Mopti, deux points importants :

1. Le règlement négocié du conflit dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali,
2. L'arrêt de tous les actes de violence contre les populations civiles, le bétail, la faune, et de la destruction de la flore dans les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} régions et en tout autre lieu du territoire national du Mali.

Les autorités maliennes venaient ainsi d'obtenir de la rébellion une concession énorme, à savoir le règlement du conflit dans le cadre de l'unité nationale car pour tous les maliens non touaregs et arabes, il n'était pas question d'une partition du Mali. Il fallait donc sauvegarder ces acquis à tout prix pour pouvoir faire avancer les négociations.

Ainsi, avec l'aide de l'Algérie et des deux personnalités Baba Miski et Edgar Pisani, plusieurs autres rencontres furent organisées, aussi bien au Mali qu'en Algérie, pour harmoniser les points de vue avec une implication plus marquée de la société civile et des partis politiques, ce qui n'était pas le cas avant l'ouverture démocratique. Tous ces efforts ont abouti le 11 avril 1992 à la signature du Pacte national dont les objectifs étaient le retour de la paix et de la sécurité dans le Nord du Mali, la réconciliation nationale et la promotion socioéconomique de la partie Nord du Mali avec comme élément clé la décentralisation.

L'originalité du Pacte a été l'introduction de la notion de décentralisation dans la gestion de la crise. Cette décentralisation se résumait « *à un redécoupage administratif à partir duquel seraient mises en place, par les populations, des assemblées locales et régionales qui auraient notamment à charge d'organiser la vie communautaire urbaine et rurale, de définir et promouvoir un programme de développement économique, social et culturel, d'assurer à travers leurs élus le contrôle des forces et des activités de maintien de l'ordre au niveau local et régional* ». La décentralisation répondait ainsi aux préoccupations de la rébellion, à savoir de faire des populations locales le moteur de leur propre développement par l'autogestion.

La décentralisation devait s'étendre à tout le Mali pour éviter le mécontentement des autres populations maliennes qui risquaient de voir d'un mauvais œil le statut particulier du Nord. Le Pacte fut signé le 11 avril 1992 et, le 12 juin, la Transition a cédé la place au gouvernement du président Alpha Oumar Konaré qui venait d'être élu démocratiquement en avril 1992.

2.5.3. Gestion de la rébellion par la 3^{ème} République du Mali de juin 1992 à mars 1996

Ainsi donc, parmi les nombreux dossiers chauds qui attendaient le gouvernement du président Alpha Oumar Konaré, il y avait bien sûr la question de la gestion de la rébellion.

Le président fit lui-même une tournée au Nord entre le 7 et le 13 décembre 1993 pour solliciter l'adhésion des populations de Gao, de Tombouctou et de Kidal au Pacte national.

Avec la signature du Pacte national, la période allant de fin décembre 1992 au premier trimestre 1994 fut relativement calme dans les rapports Gouvernement-MFUA, mais les relations n'étaient pas encore normales entre les deux parties, dans la mesure où les attaques n'avaient pas cessé. Entre-temps, avec les moyens du bord, le gouvernement avait essayé de mettre en application le Pacte national. Ainsi, en février 1993, commença l'intégration des ex-combattants de la rébellion avec 64023 éléments au sein de l'armée de terre malienne, dont 32 avec grade d'officier, 67 avec grade de sous-officier et 424 au rang de soldat. De plus 13 cadres des MFUA avaient été nommés en qualité de conseillers techniques auprès des ministères impliqués dans la mise en œuvre du Pacte.

a) La naissance du Mouvement patriotique Ganda Koye (MPGK)

Vers la moitié de l'année 1994, la situation s'est subitement détériorée avec une plus grande fréquence des attaques notamment à Ménaka et à Gao. Ces incidents, surtout celui de Gao, contribuèrent à l'intensification des oppositions aux négociations Gouvernement-MFUA. Cette opposition provoqua, le 19 mai 1994, la création du Mouvement Patriotique Ganda Koye (MPGK), qui réunissait essentiellement les représentants des populations sédentaires du Nord du Mali. Dans un appel lancé à cette date, le MPGK s'insurgeait contre l'oubli des sédentaires (*Ganda Koye* signifie « Maîtres de la terre » en sonrhaï) dans les négociations sur le Nord, stigmatisait la persistance de l'insécurité et critiquait l'inertie du gouvernement face à cette situation.

Avec l'entrée en jeu du Ganda Koye, les choses risquaient à tout moment de s'envenimer et c'est ce qui arriva avec une expédition du Ganda Koye sur le village de Tacharane. Le MPGK qui disait vouloir lutter contre les voleurs de bétail, fit une expédition qui se solda par la mort de neuf nomades. En réponse à ces représailles, un des mouvements des MFUA, le FIAA mena une contre-expédition sur le village de Fafa où se trouvait une base du MPGK, ce qui donna plusieurs morts.

D'accrochage en accrochage, d'une part entre le MPGK et des éléments des MFUA et d'autre part entre des éléments du MFUA et l'armée malienne, le Nord du Mali venait à nouveau de tomber dans la violence.

Pendant les concertations régionales et nationales organisées par le gouvernement de juillet à septembre 1994, qui regroupaient les représentants de toutes les couches sociales du pays, il a été demandé à ce que le Pacte national soit soumis à une recommandation « *d'évaluation* » et « *d'application équitable* » au profit de toutes les communautés du Nord et du pays en entier. Les concertations ont également recommandé « *la mise en place d'une commission locale de réconciliation composée des représentants des communautés sédentaires et nomades et des représentants des MFUA et du MPGK en vue de faciliter la réconciliation interethnique, sous les auspices de l'administration* ». Toutes les démarches du gouvernement malien s'inscrivaient, pendant des mois de tension, dans la logique de préservation du Pacte national car il avait le mérite d'être *mieux que rien*, et surtout parce qu'une partie des MFUA y adhéraient, malgré des retards de calendrier.

b) L'apport des leaders communautaires dans la gestion de la rébellion du Mali

C'est surtout fin 1994, précisément en novembre, avec l'implication des leaders communautaires, qu'une véritable lueur de paix a commencé à se faire sentir.

En effet, c'est au mois de novembre 1994 qu'un vieux notable sédentaire du nom de Alhero Touré, bien connu dans sa communauté (le Cercle de Bourem), convoqua de son propre chef tous les leaders communautaires sédentaires et chefs de factions nomades à une rencontre intercommunautaire, afin de trouver une solution aux problèmes d'insécurité qui secouaient la région. Le MPGK, et le FLPA, l'autre nomade, ont profité de cette rencontre pour engager des pourparlers de paix entre leurs deux mouvements. Avec l'aide de l'administration, ces pourparlers ont abouti à la signature des « *accords de paix de Bourem* » de janvier 1995. Ce sera le point de départ des rencontres intercommunautaires en faveur de la paix.

Après l'accord de Bourem, au début du mois de janvier 1995, la paix semblait à portée de main, les événements se précipitèrent et des rencontres se multiplièrent : Gao, le 26 janvier 1995, Ménaka, le 6 mars, Ansongo, le 6 avril. Ces accords eurent des impacts sur le processus de paix, et entre août 1995 et mars 1996, un fonds d'aide pour la réconciliation et la consolidation de la paix dans le Nord du Mali (FAR-NORD) a financé plus d'une cinquantaine de rencontres entre communautés du Septentrion malien.

c) Le soutien de la communauté internationale à la gestion de la rébellion au Mali

Le Mali devait chercher le soutien de ses partenaires au développement dans sa démarche pour une paix définitive. C'est ainsi que s'est tenue à Tombouctou, en juillet 1995, une rencontre internationale sur le développement et la paix dans le Nord du Mali, rencontre à laquelle tous les partenaires au développement ont participé. Après cette rencontre, on a pu constater un large faisceau d'initiatives et un important flux financier d'aide au développement tournés vers le septentrion malien.

Tous ces efforts ont abouti, le 27 mars 1996, à la cérémonie de la « *flamme de la Paix de Tombouctou* », cérémonie au cours de laquelle 300025 armes ont été brûlées pour marquer la volonté de tous les Maliens de vivre ensemble en paix. Lors de cette cérémonie, les MFUA et le MPGK ont annoncé leur dissolution et se sont tous engagés pour une paix définitive au Mali.

Après la « *flamme de la Paix* », le gouvernement a intensifié, avec l'aide des bailleurs de fonds, le programme d'insertion des ex-combattants et la redynamisation socioéconomique du Nord du Mali. Ainsi 2490 acteurs de la rébellion ont été intégrés au service public et 950026 autres personnes ont bénéficié d'une aide à la réinsertion.

III. L'ETAT MALIEN ET LE SEPTENTRION : VULNERABILITES ET PERSPECTIVES

3.1. Les enjeux stratégiques et géopolitiques au Sahara

Avant d'envisager la façon dont l'Algérie et la Libye, deux états en mal de reconnaissance régionale se sont servis de la cause touarègue pour tenter de mener à bien leurs intérêts de puissance sans mettre en péril leur stabilité intérieure, et d'esquisser, en regard, la façon dont la France s'est positionnée pour stabiliser cette région et préserver ses propres intérêts, il paraît important de porter le regard sur l'importance stratégique grandissante de l'espace saharien.

Le constat qui s'impose est qu'au cours des cinq dernières décennies, le désert a acquis une dimension géopolitique qu'il n'avait pas auparavant. Le désert devient stratégique au sens premier du terme, d'abord pour la conduite des essais nucléaires français ou l'acquisition de l'indépendance énergétique. Morcelé par les indépendances, il s'avère ensuite profondeur stratégique pour les fragiles états malien et nigérien ; il se transforme bientôt en bassin d'épanchement démographique pour les nationalistes algériens, en réceptacle du mythe unitaire libyen pour un bouillant colonel bédouin ; et pour tous, et ce largement au-delà de ces acteurs

locaux, il s'avère formidable coffre-fort de richesses minérales et pétrolières qui attirent toutes les convoitises.

3.1.1 Entre mépris et passion : les relations ambiguës de la France à l'égard des Touaregs

Dès la période coloniale, tant pour asseoir sa présence, maintenir son influence politique et pour préserver ses intérêts économiques dans la région, la France a entretenu avec les Touaregs des relations paradoxales, balançant entre bienveillance intéressée et « *pragmatisme cynique* ».

a. Des Touaregs, supplétifs de la politique extérieure de la France en Afrique.

Alors que les grandes puissances coloniales sont en compétition féroce (Turcs et Italiens à l'est, Français et Anglais au sud) pour leurs zones d'influence politique respectives, la France, qui a longtemps ferrailé dur contre les Touaregs pour pénétrer le Sahara joue ensuite cette carte pour contrôler un espace largement au-dessus de ses capacités militaires propres.

Elle met ainsi en place, dès 1904, un amenokal tenu « bride courte », Musa ag Amastan dont l'autorité s'étendait largement au-delà des membres de sa propre confédération des Kel Ahaggar. En dépit des rébellions de Firhoun et Kaosen, la France coloniale exercera ainsi par son truchement à compter des années 1920-1930 un contrôle total sur les Touaregs. En leur sous traitant la gestion de l'espace désertique par l'intermédiaire de leurs assujettis ou protégés, la France pérennise, dans l'entre deux guerres et au-delà sa présence dans des territoires qui lui ont été définitivement attribués au sortir de la 1^{ère} Guerre mondiale.

b. L'OCRS : le reniement de la promesse donnée

Lorsqu'il fût question de découpages frontaliers et avant d'être arrêté dans sa répartition actuelle, le Sahara a fait de la part de la France l'objet de divers projets confinant à de véritables « *tripatouillages administratifs* ».

Au début des années 50, il est prévu un découpage du territoire en 5 zones mais le projet, en raison de « l'incohérence d'un tel démembrement » est abandonné pour celui d'un territoire d'outre-mer unifié placé sous le haut commandement de la République. Le projet avorte en raison du début de la guerre d'Algérie mais il renaît sous la forme de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) en 1957 projet conçu au nom d'une certaine cohérence humaine

puisque'il aurait regroupé toutes les populations sahariennes et sahéliennes dans une entité géographique unifiée.

La vraie raison est pourtant tout autre, il s'agit à l'époque d'exercer une forme de chantage sur l'Algérie pour l'amener à accepter le maintien de la présence française sur son territoire après l'indépendance.

Ayant obtenu ce qu'elle voulait côté Maghreb, la France fait litière des espoirs qu'elle avait fait naître au sein des populations nomades d'autant plus facilement que pour conserver la main mise sur les états nations à venir en Afrique noire il pouvait être opportun d'y introduire d'emblée des facteurs potentiels de dissension. En collant artificiellement deux univers antagonistes, un nord arabo musulman et un sud noir, animiste et en partie chrétien, la France qui n'avait que formellement renoncé à ses colonies, espérait continuer à régner dans les faits en tentant sans relâche de réconcilier ces deux entités.

c. La France et les Touaregs dans la nouvelle donne internationale

Face à tous les conflits territoriaux actuels en Afrique, la France affirme afficher désormais une position très ferme car elle se sent garante de l'intégrité des Etats qu'elle a décolonisés et contribué à créer. Principal partenaire économique et bailleur de fonds de Bamako, entre autres, Paris met donc maintenant tout son poids dans la balance pour éviter que ces deux partenaires ne soient déstabilisés de l'intérieur par des crises, dont celle des Touaregs.

Par ailleurs, compte tenu des accords *d'assistance technique* qui la lient au Mali et au Niger, la politique de la France est d'empêcher que l'Afrique du nord, tirant parti de l'irrédentisme touareg ne déborde, par des menées subversives, sur l'Afrique subsaharienne.

A cette approche géopolitique idéaliste, mêlant devoir de mémoire et volonté humaniste de promotion de la stabilité et de la paix en Afrique, se superpose une approche beaucoup plus pragmatique et économique: le Niger compte sur son sol les mines d'uranium d'Arlit qui fournissent une bonne partie du minerai qui est brûlé dans les centrales nucléaires françaises et d'importants gisements pétroliers ont été découverts dans le nord du pays. Autant de bonnes raisons qui justifieraient, à elles seules, l'empressement français à contribuer à la stabilité du nord Niger.

Aussi pour arriver à dénouer les crises nomades, la France a multiplié ses efforts de conciliation en activant diplomatie et services secrets au point que C. Silberzahn parle de son service comme d'un outil de *guerre secrète* mais aussi de *paix secrète*.

Paris, par les multiples contacts qu'il entretient dans les milieux touaregs, a servi de médiateur entre les autorités nationales maliennes et les fronts touaregs en poussant sur le devant de la scène les éléments les plus ouverts au dialogue.

Cette volonté étatique française à trouver une solution négociée, compliquée du fait de la multiplicité des mouvements rebelles, du manque d'unité au sein des équipes de négociateurs gouvernementaux africains, a de surcroît été miné par l'ingérence dans ces dossiers de médiateurs infra étatiques français misant sur leurs propres réseaux et relais touaregs.

Ainsi en fût-il d'E. Pisani au Mali dont les efforts de médiation ont placé l'Algérie en position d'arbitre dans l'Afrique subsaharienne et dont le geste trop médiatique a ruiné le dossier touareg malien.

Actuellement, la France continue de « suivre » les dossiers nomades au Mali et au Niger pour éviter qu'Alger ou Tripoli n'en accaparent l'exclusive. Ces deux capitales poursuivent depuis longtemps une politique de négation de l'influence politique et culturelle de la France et veulent, l'une et l'autre s'affirmer en tant que puissance régionale. Pour ce faire, la Libye et maintenant l'Algérie ont vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne de réelles politiques concurrentes de long terme, coordonnées et globales qui s'inscrivent dans la rivalité idéologique traditionnelle entre panarabisme révolutionnaire libyen et une certaine forme de panislamisme algérien. Dans les deux cas, les Touaregs en sont, à leur détriment devenus les vecteurs. Le sommet de Djanet, en septembre 1990 illustre à lui seul la façon dont les états (Algérie, Libye, Mali et Niger) ont tenté de régler, entre « amis » le problème.

3.1.2. Le mythe du « caractère algérien du Sahara »

a. Le Sahara, comme entité intégrée de l'Algérie « utile »

Depuis l'accession à l'indépendance et afin d'affirmer son identité nationale, la conquête du désert, longtemps exclu du Maghreb algérien « utile » est progressivement devenu un enjeu capital pour Alger.

Il est d'abord apparu comme une prodigieuse réserve foncière agricole qui permettrait de réduire la dépendance alimentaire du pays, principale arme économique des pays développés. Grâce aux plans volontaristes de la révolution agraire dont la troisième phase fût consacrée au pastoralisme nomade, des fermes d'élevage et de nouveaux jardins maraîchers à vocation de marchés furent créés grâce à l'introduction de motos pompes qui doublèrent les terres agricoles sahariennes par l'exploitation des potentialités hydriques du sous-sol désertique.

Il s'est confirmé comme réservoir énergétique, par la richesse du bassin d'hydrocarbures d'*hassi messaoud* découvert en 1956 et par la manne gazière d'*hassi rmel*. A partir de ces bases de départ, les oléoducs et gazoducs n'ont cessé de progresser vers le sud à mesure que les forages ont révélé de nouveaux sites. Les richesses minières ont généré de nouvelles transhumances, celles de mineurs qui ont remplacé celles des chameliers : des mines de fer de Gara djebilet près de Tindouf, aux réserves à profusion de métaux rares (manganèse, or et uranium) dans l'ahaggar, les territoires traditionnels nomades ont été mis sous le contrôle de l'état algérien.

Il est enfin devenu bassin d'expansion démographique. La nature ayant horreur du vide, les espaces désertiques sont sujets au déversement de trop-pleins démographiques, tel est l'un des principes géopolitiques auquel n'a pas échappé le Sahara. Pour contrebalancer la surpopulation du nord, l'état algérien s'est lancé dans une politique de rééquilibrage démographique par le biais d'une urbanisation effrénée. Administrations, écoles et hôpitaux ont créé les noyaux de pôles d'ancrages urbains attirant tant les sédentaires du nord que les nomades du sud.

Au fil des décennies de ce maillage territorial renforcé par des plans spéciaux de développement, les groupes humains ont été fixés dans les villes dont certaines à proximité des frontières pour marquer de manière indélébile l'héritage territorial colonial afin d'éviter toute contestation éventuelle.

Les quelques dizaines de milliers de kel Ahaggar et kel Ajjer nomadisant que comptait l'Algérie dans les années 50 ont été assimilés et ne posent plus guère de problèmes à un état centralisé fortement militarisé qui, au-delà de la force a su mettre en oeuvre des alternatives économiques et sociales pertinentes pour les sédentariser. A l'état pur, les nomades touaregs ne comptent plus que quelques milliers d'individus. Si l'aménokal défend toujours les intérêts spécifiques de ses coreligionnaires, il est désormais avant tout « *représentant du peuple* ».

Le touareg sédentarisé jouit du revenu fixe des emplois salariés dans les champs pétroliers ou gaziers, a été recruté dans l'armée et les administrations. Le tourisme chamelier, le gardiennage privé et les activités manuelles lui recréent trompeusement les anciennes hiérarchies sociales version sédentarisée.

b. La « caravane » des réfugiés touaregs maliens ballottés en Algérie

Partageant quelques 6700 km de frontières avec le Mali, l'Algérie a de tous temps indépendamment voulu sécuriser son flanc sud en le protégeant des turbulences irrédentistes touarègues tant internes qu'externes. Pour des impératifs de sécurité intérieure, Alger a piloté cette question à vue, prenant tour à tour ses distances avec les rebelles et réfugiés touaregs chaque fois que le centre se sentait faible, les soutenant en période de confiance. Alger n'hésite alors pas à porter ombrage à la souveraineté de ses voisins subsahariens en s'affichant comme le protecteur de populations partageant une communauté d'origine avec les arabes algériens.

Au sortir de l'indépendance, l'Etat algérien encore fragile a eu une attitude sans équivoque. Craignant que l'esprit de rébellion des kel Adrar maliens ne contamine ses propres populations nomades, Alger a collaboré avec Bamako pour l'aider à mater sa dissidence.

Il n'en a plus été de même au cours des années 80. Affermie dans son territoire, l'Algérie a accueilli les rebelles maliens qui cherchaient du travail à Tamanrasset, Djanet ou Aïn guezem ou trouvaient refuge dans les camps. Comme le dit l'un d'entre eux, « *l'Algérie essayait de contrôler cela pour diverses raisons...les Algériens étaient prêts à nous aider, mais à condition que l'on rompe avec la Libye* »³.

Nouveau changement de cap à compter des années 90 en raison du pourrissement du climat qui s'installe en Algérie avec l'apparition durable de courants politiques et mouvements armés islamistes. Plus question dans ces conditions de risquer une surcontamination en pérennisant la présence de camps de réfugiés, propices à l'endoctrinement idéologique ou dans lesquels pourraient se fondre toutes sortes de rebelles. Les craintes algériennes étaient assez légitimement fondées car des connexions entre maquis islamistes algériens et fronts armés touaregs devenaient avérés par le biais de fournisseurs d'armes qu'ils partageaient en commun.

³ CLAUDOT-HAWAD op cit p 120

La diplomatie algérienne s'avère particulièrement active et efficace. C'est grâce aux efforts du MAE Brahimi que les touaregs acceptèrent les termes du Pacte national du 11 avril 92 et c'est tout naturellement à Tamanrasset et Alger que se règlent, en avril et mai 94, les modalités du retour des quelques 160 000 touaregs maliens réfugiés en Algérie.

3.1.3. L'utopie libyenne de la grande « Sahélie »

a. La Libye: « Janus » à deux face, faux pompier ou vrai pyromane ?

Pays au pouvoir central fort et militarisé comme l'Algérie, la Libye a rapidement mis au pas sa petite communauté touarègue vivant dans le Fezzan. Assuré que l'ordre régnait chez lui, le colonel Kadhafi a par la suite pu donner libre cours à son militantisme révolutionnaire et à son désir d'élever son pays au rang de puissance régionale sur une portion de l'Afrique: Sahara occidental, Niger, Tchad...

Cette volonté d'expansion libyenne s'enracine vraisemblablement dans la mentalité spécifique des bédouins, mentalité forgée par le mythe unitaire que suscite le désert : par nature expansif, le désert fascine les hommes et nourrit chez eux des forces de poussée. Le désert engendre un mythe unitaire qui tend à remettre en cause les frontières établies des états ; il constitue donc un facteur de conflictualité⁴.

b. De l'instrumentalisation des réfugiés touaregs : la Légion islamique

Le militantisme panarabe révolutionnaire du président libyen, qui aime à se présenter comme le leader des arabes, et à ce titre, comme le protecteur naturel des touaregs, est formalisé en 1979, à Ouargla en Algérie, par un appel à la création des Etats-Unis sahariens. Cette déclaration trouve un écho assez grand chez les *Kel Tamashäq* de la diaspora, en particulier au sein des ishumars, réfugiés économiques maliens ou nigériens. Les uns et les autres s'enrôlent de confiance en nombre dans les casernes libyennes⁵ pour y recevoir une formation militaire encadrée par un contrat moral passé avec les libyens, la finalité de l'engagement de tous ces touarègues étant la libération de leur pays⁶.

⁴ A. CHAUPRADE A. op cit p 91

⁵ Caserne du 2 Mars cf OUAZANI Chérif, Moi Ali, légionnaire chez Kadhafi, Jeune Afrique n° 1841 du 17 avril 1996, p 30,31.

⁶ CLAUDOT HAWAD Hélène op cit p 112.

Forts de la logistique et de la formation libyennes, les touaregs par les raids qu'ils lancent au cours des années 80 entretiennent, dans le nord Niger un climat d'insécurité qui pèse lourdement sur la politique intérieure de ce pays au point d'amener le nouveau président Ali Seybou à négocier en 89, le retour des exilés ishumars, sans que les principaux intéressés soient consultés et sans que leur retour n'ait été réellement bien planifié. Ceux-ci se sentent définitivement trahis d'autant que la Libye avait, au cours des années précédentes, dévoilé ses réelles intentions en engageant les combattants touaregs au sein de la Légion islamique sur des théâtres d'opérations et dans des causes fort éloignés des leurs : participation au conflit tchadien contre l'agression de la France⁷, ou au conflit libanais, ce qui provoquât la rupture.

Troupe de manoeuvre pour le rayonnement de la Libye dans le monde arabe, les touarègues prennent conscience qu'ils le sont aussi pour les visées hégémoniques libyennes en Afrique, avec une priorité évidente sur le Niger d'abord, et le Mali ensuite. En la matière, les Libyens utilisaient la métaphore « *des deux seaux lourds que l'on ne peut pas porter à la fois* », et qui traduite en termes géopolitiques signifiait commençons par le Niger, ensuite on reviendra au Mali⁸.

Au tournant des années 90, du fait de la normalisation de façade de ses rapports avec Niamey, Tripoli joue les messieurs bons offices dans les négociations qui ont lieu dans le cadre du processus global de Conférence nationale entre gouvernement et Touaregs du nord mais n'en continue pas moins à leur apporter un soutien plus feutré.

3.2. Perspectives d'intégration et de contrôle : développement et aménagement du territoire

3.2.1. La problématique du développement

La notion juridique de compétence territoriale théorise la frontière comme une délimitation symétrique de compétences égales. Au Sahara, cette théorie prend une dimension particulière. En effet, dans les étendues du désert, immenses et vides, ne pas soutenir quelques mètres linéaires de frontière signifie prendre le risque de s'ouvrir à l'autre sur des centaines de kilomètres de profondeur.

⁷ OUAZANI Chérif, article cité.

⁸ CLAUDOT-HAWAD op cit p114.

Pour assurer ses frontières, l'Etat malien doit donc occuper ostensiblement tout le territoire qu'elles incluent, y afficher sa compétence et sa souveraineté. C'est ce qui explique l'impérieuse nécessité d'aménager le territoire et de développer les régions de l'intérieur, qui n'ont donc pas comme seule vocation à absorber les investissements lourds et éventuellement de subvenir aux besoins du reste du pays par des industrie d'extraction (eau, mines, hydrocarbures), dans l'hypothèse d'une valorisation prochaine des ressources soupçonnées.

C'est pourquoi Bamako doit avoir une « *géopolitique de l'avoir* » au Sahara. Le développement doit y avoir donc une fonction défensive. Mais à ce stade surgit la problématique du développement perçu par le voisin, car il peut être perçu, de l'autre côté de la frontière, comme offensif. Si on parvient à exploiter tout son propre territoire, dans un tel milieu naturel, c'est qu'on a des moyens très importants et une volonté à toute épreuve. On est alors suffisamment puissant pour exploiter le territoire de l'autre, qui se sent menacé dans son avoir.

La question essentielle qui se pose à l'Etat malien est la question des ressources pour concrétiser une volonté politique.

L'exemple de l'influence libyenne sur le sud tunisien pendant les années 1970 est révélateur. A l'époque du coup de Gafsa, la majeure partie de l'alimentation électrique provenait de Libye ; la population, habitant une région plus proche de Tripoli que de Tunis, se sentait des affinités libyennes ; la plupart des émigrés tunisien en Libye étaient originaires de cette région; les Libyens y avaient installé, à El fatah, une de leurs plus grandes universités... Les tentations centrifuges étaient donc nombreuses.

Pour le Mali, le développement du Sahara, qui répond à des nécessités économiques nationales, est donc aussi une menace pour l'Algérie dans sa volonté de mainmise totale sur le sud de son territoire et son positionnement géopolitique au Sahara occidental ; positionnement tendant à lui ouvrir une façade atlantique ?

3.2.2. Aménagement et contrôle du territoire

A la décolonisation, 90% de la superficie du Sahara était inoccupée, sinon inoccupable. Les états « riverains », qui en avaient les moyens, ont donc cherché à doter leurs territoires désertiques respectifs d'un maillage serré entre les zones occupées pour y développer leur influence. Cette politique se poursuit encore aujourd'hui, entremêlant davantage les vides et les pleins.

Les réactions algériennes aux visées libyennes dans le Hoggar en sont une bonne illustration. Elles conduisirent à une nouvelle gestion de tout l'espace saharien menée dans le cadre d'une vaste politique nationale.

Jusqu'au milieu des années 1980, la Wilaya de Tamanrasset couvrait par exemple une superficie de 500 000 km² (soit à peu près celle de la France !). En 1984, le nombre des wilaya sahariennes fut multiplié par 3 (il y en a maintenant 45).

On procéda en parallèle au désenclavement du grand sud par la construction d'aérodromes civils et militaires et on accéléra le goudronnage de la Transsaharienne. Dans le même temps on procéda à l'ouverture d'une rocade partant de Djanet et longeant la frontière libyenne.

La plupart de ces travaux furent pris en charge par l'armée algérienne, qui reprit en cela la politique de développement entreprise en son temps par l'armée française.

On pourrait également citer les innombrables tâches de travaux publics exécutées par les soldats marocains au Sahara Occidental. Ou encore la réorganisation des politiques sociales et des politiques de développement du sud tunisien par les administrations de Tunis après 1980, accompagnées d'un redéploiement de l'armée tunisienne qui s'y attache depuis à multiplier ses activités « civiques » (lutte contre la désertification par exemple). L'inauguration en grande pompe, par le colonel Kadhafi et ses invités, de la route transsaharienne libyenne goudronnée jusqu'au Tchad et au Niger, fut aussi un message fort.

Les réseaux d'infrastructures constituent donc l'objectif des politiques d'aménagement du territoire. En désenclavant une région, on la contrôle et on la sécurise.

Compte tenu des contraintes du milieu, les investissements nécessaires, humains et matériels, financiers et techniques, sont importants. En général ils sont bien acceptés par les populations des zones sédentarisées, car on en attend des bénéfices non seulement sur le plan extérieur, mais aussi sur le plan intérieur : dans les esprits, le Sahara est à la fois synonyme de patrie, de terre des origines, et de richesse.

En outre, pour accomplir et soutenir ces politiques, il faut du monde dans le désert. L'urbanisation du désert est un des volets de ces politiques. Elle permet de créer des centres de gravité régionaux. Cette urbanisation devra se faire faite d'une part en sédentarisant les nomades (ce qui a été à une époque un bon moyen de les contrôler), d'autre part en y installant des allogènes.

En y améliorant les conditions de vie, en y déversant de nombreuses subventions, voire en y garantissant des rétributions plus importantes (primes aux fonctionnaires, salaires payés par les firmes étrangères), les gouvernements s'assurent d'une émigration du sud vers le désert. A titre d'exemple, le taux d'accroissement de la population des régions intérieures de l'Algérie est nettement supérieur à celui du pays.

On une politique adéquate d'aménagement du territoire doit tenir compte du risque d'apparition de villes et d'oasis surpeuplées dans le désert, ce qui peut parfois de sérieux problèmes (habitat insalubre, accès à l'eau et traitement des eaux usées ou des ordures, disparition des terres arables au profit de l'urbanité dans les villes oasis).

Il est crucial que l'Etat malien transforme sa logiques territoriale : on est ainsi passé de la notion d'espace saharien à celle de territoire, puis à celle de région. La logique prégnante d'aménagement défensif du territoire et de développement au profit du pays le cède progressivement à celle des régions pour elles-mêmes, bien que les ressorts soient encore loin d'être ceux d'une reproduction sociale.

A terme, ces mutations de la géographie humaine du désert sont susceptibles de modifier la donne géopolitique du Sahara.

Enfin, il convient de signaler que sur le plan de la sécurité intérieure, le contrôle du désert est un bon moyen d'y limiter les menées des islamistes ainsi que les trafics en tout genre.

3.2.3. Démocratisation et décentralisation, pour refonder la « territorialité » au Sahara?

Au plan conceptuel, il existe deux visions fondamentales du rapport entre *décentralisation* et *démocratisation* : l'une la vision démocratique libérale ou vision *sceptique*, l'autre la vision démocratique radicale ou vision *emphatique*.

La vision *sceptique* est fonctionnaliste. Elle part du postulat suivant : au sein de processus politiques toujours chargés de conflits, la décentralisation est l'un des moyens d'aboutir à des décisions démocratiquement légitimées, car elle fait partie du système de contrôle du pouvoir. Cependant, dans la relation entre centre et périphérie, la décentralisation fonctionne selon les règles d'un jeu à somme nulle. Ce que l'un gagne est perdu pour l'autre. Mais l'affaiblissement du pouvoir central n'amène pas automatiquement une plus grande participation des citoyens, une plus large intégration entre centre et périphérie, ou une prospérité accrue. Au contraire : selon la vision *sceptique*, la décentralisation affaiblit la cohérence politique et l'efficacité administrative.

Elle doit donc s'arrêter là où, dans l'équilibre toujours fragile entre contrôle du pouvoir et Etat central efficace, elle devient disfonctionnelle. Elle le devient lorsque d'importantes préconditions de la décentralisation font défaut, à savoir, le bon fonctionnement de la démocratie, un large consensus constitutionnel, une bureaucratie compétente, une justice dans un état de droit et l'orientation des titulaires de fonctions politique et étatiques vers le bien public. Pour la vision sceptique, la décentralisation est le signe d'une démocratie libérale et forte, d'un Etat central fort. Nous dirons, en termes méthodologiques, que la décentralisation est une *conséquence* de la démocratisation.

La vision *emphatique* de la décentralisation renverse complètement cette relation. Pour elle, la décentralisation est l'instrument fondamental qui permet d'arriver à la démocratisation ; la décentralisation est le Credo de la démocratie. Elle signifie la participation politique, et cette dernière est une valeur en soi ; la participation n'est pas seulement une vertu de la démocratie, elle est elle-même démocratie. Elle est la voie qui mène à l'émancipation sociale et politique.

Dans la discussion francophone sur la décentralisation, la vision emphatique domine le débat ; on suppose que la centralisation des décisions politiques à la tête de l'Etat étoufferait les initiatives politiques et économiques locales. C'est pourquoi un système politique et administratif décentralisé représente, dans ce contexte, un côté important de 'good governance' ; car il fait partie des prémisses nécessaires à la création de conditions générales politiques, qui sont favorables au développement. La décentralisation signifierait en conséquence aussi bien l'instauration de la démocratie locale que la libération de dynamiques de développement « de base ». Une administration autonome locale jouerait le rôle, pense-t-on, d'une école de démocratie et purifierait les résidus autoritaires; la levée d'impôts locaux sous contrôle local aiderait à résoudre le problème de la corruption endémique ; un contrôle local des richesses naturelles et minières provoquerait une utilisation plus respectueuse de l'environnement naturel ; le taux d'exclusion des groupes marginaux baisserait, la solidarité locale adoucirait la pauvreté socio-économique.

Ce sont là quelques-uns des espoirs explicites liés au processus de décentralisation. Plus tacitement, l'on attend de la décentralisation qu'elle amènerait le renforcement des institutions locales élues démocratiquement et, par là, la primauté de la légitimité démocratique lors des conflits politiques locaux. À la décentralisation est lié l'espoir à l'instauration d'un nouvel espace

politique local, qui serait légitimé par des élections démocratiques et libéré des particularismes de l'appartenance ethnique, de l'âge, du sexe, ainsi que des institutions politiques traditionnelles.

A qui ces attentes sont-elles particulièrement chères ?

Il s'agit d'un phénomène bien connu : plutôt que les responsables politiques des Etats africains, ce sont les « *partenaires occidentaux au développement* » qui ont particulièrement à cœur ce projet de décentralisation. Ce sont les représentants des pays donateurs, leurs hommes politiques et les experts en développement qui prônent ces attentes liées à la décentralisation. Ce sont les pays donateurs qui se refusent à abandonner leurs rêves.

Au Mali la gestion du projet de décentralisation est l'émanation directe des dispositions du pacte national. Nous verrons que sa mise en œuvre, à l'exemple de la région de Kidal, soulève des défis majeurs.

- ***Défi d'infrastructures et de ressources humaines***

Il n'existe pas un seul kilomètre de route bitumée sur l'étendue de toute la région de Kidal. La quasi-totalité des communes démarre sans infrastructures de base (souvent un seul puits et rien autour). Les ressources humaines sont peu formées, surtout dans la langue officielle de la république.

- ***Défi de limites inter- communales***

Jusqu'à présent c'est la levée de boucliers dès qu'on aborde ce sujet délicat. Les frontières inter- communales doivent tenir compte du mode de vie nomade des populations. Dans tous les cas, jusqu'à présent aucune commune ne connaît sa délimitation précise. Les éleveurs se retrouvent autour de leurs terroirs d'ancrage.

- ***Défi de coordination***

Le constat est déjà fait de la dispersion des efforts de développement. Il est difficile d'obtenir des statistiques fiables, des informations précises sur les différentes collectivités territoriales.

Il n'existe pas encore de cadre de concertations de tous les intervenants dans la région de Kidal, bien qu'il existe une coordination des ONG de la région. Les intervenants (ACORD, AMI,

PADDECK, PMR-FED, AFVP, CAR-NORD) se réunissent le dernier jeudi de chaque mois pour coordonner leurs actions. Ils s'écourent lors des réunions, après chacun fait comme il a déjà planifié en privilégeant les zones d'accès facile, à montrer aux différentes missions de ses bailleurs de fonds.

- ***Défi de tutelle***

Les différentes tutelles au niveau de cercle et de région malgré leur préparation pour assumer le nouveau rôle qui leur est dévolu par les textes de la décentralisation, n'ont pas toute la volonté requise; à cela s'ajoute le manque d'autorité de l'état. Dans la plupart des cas les fonctionnaires chargés d'encadrer les communes ne résident pas dans le chef-lieu de commune mais plutôt dans le chef-lieu de région.

Les services techniques de l'état sont confrontés à un manque chronique de moyens techniques et humains pour assumer leur fonction auprès des collectivités territoriales. Le transfert de compétences de la tutelle vers les élus se fait très lentement.

Le Nord- Mali n'a pas toujours bénéficié d'investissements à la mesure de sa spécificité; ni de priorité dans l'allocation des ressources. La politique nationale d'investissement héritée de la colonisation a continué de privilégier et de fonder la localisation des activités économiques sur le potentiel naturel, d'où une tendance à investir dans les zones à fortes potentialités du sud communément appelé le triangle Bamako- Sikasso- Ségou.

Lors de la table ronde des bailleurs de fonds de Tombouctou tenue entre le gouvernement du Mali et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en mars 1998, il a été fait le constat suivant :

- Aujourd'hui il est reconnu qu'une des causes fondamentales de la rébellion au Nord est la mauvaise gouvernance et l'insuffisance des actions de développement dans ces régions considérées comme déshéritées.
- De sorte qu'aujourd'hui, à la problématique immédiate de l'éradication des causes profondes du conflit du Nord, s'ajoute celle, plus latente, de la réhabilitation du développement économique de ces régions. Autrement formulée, cette problématique a une double nature:
 - celle, économique d'une meilleure coordination entre partenaires en vue de la relance économique des régions du Nord;

- celle, institutionnelle, de la recherche de formules adaptées de programmation et de financement des actions de réhabilitation de développement dans le cadre de la décentralisation.

C'est dans ce contexte qu'est née la volonté nettement exprimée de coordination des actions de développement au Nord dans le cadre des projets de mise en œuvre de cette décentralisation.

Les projets de décentralisation en cours actuellement ne doivent en aucun cas être considérés comme démocratisation du champ politique local tel que l'entend la vision emphatique de la démocratisation. Les réformes en vue peuvent, dans le meilleur des cas, renforcer les processus de démocratisation formelle. Néanmoins, les espoirs démocratiques formels et, plus encore, les espoirs de démocratie de base seront probablement déçus. Car le programme de décentralisation est perçu et interprété par les acteurs locaux comme une intervention venue 'd'en haut' ; des interventions de ce genre leur sont familières depuis l'époque coloniale.

L'arène politique locale, largement fragmentée, doit cependant sa cohésion aux relations parentales et matrimoniales. Les 'nœuds' du réseau serré des alliances locales sont les '*grandes familles*' par lesquelles la continuité des lignages dominants est réalisée, indépendamment de tout changement politique. Cette continuité est également caractérisée par l'écartement de certains groupes du pouvoir, dont typiquement les femmes, des personnes appartenant à des groupes de statut inférieur ou autrefois dépendant, des minorités ethniques et des étrangers.

Les élites locales et régionales utilisent en effet le débat sur la décentralisation dans le but de préserver et d'affirmer leur pouvoir ainsi que l'accès aux ressources économiques, politiques et sociales de leur région, de l'Etat central et, en particulier, de la politique de développement. La décentralisation est devenue le gagne-pain des membres de nombreuses commissions, de groupes d'experts et de planification, et cela ne vaut pas seulement pour les élites locales.

L'idée sceptique de la décentralisation soulève surtout la question ce que peut bien vouloir dire décentralisation dans l'Etat post-colonial. Ou bien, en d'autres termes : que faut-il décentraliser dans l'Etat post-colonial ? La vision sceptique de la décentralisation part de l'idée d'un Etat fort dont le pouvoir d'organisation n'est pas affaibli par une participation décentralisée, mais qui, au contraire, du fait de sa force même, est capable d'endosser cette décentralisation et qui même, dans le meilleur des cas, gagne en efficacité administrative et en légitimité.

Il est indéniable que les États africains - mais pas seulement eux - appartiennent au type des Etats faibles. Cette faiblesse concerne aussi bien la légitimité que l'administration de leur pouvoir. L'Etat post-colonial est un « *débile administratif* » qui ne dispose d'aucune ou de très peu de ressources légitimatrices. C'est pour cela qu'il ne s'agit donc, en Afrique noire, de décentraliser ni le pouvoir de l'état, ni sa capacité de puiser des ressources au niveau local. Mis à part les décalques de Constitution dans la tradition jacobine et la violence contextuelle d'un despotisme post-colonial dont le pouvoir d'organisation est aussi lamentable qu'il l'était au temps de Montesquieu, nous n'avons ni affaire à des Etats fortement centralisés ni à des Etats forts. Il ne s'agit pas non plus de soumettre à un contrôle démocratique le pouvoir coercitif de l'Etat au niveau local. Il faut au contraire que le pouvoir central commence par être institutionnalisé à l'échelon local et qu'il soit soumis à un contrôle démocratique, non seulement de la part des institutions locales, mais encore de la part de l'Etat central, démocratiquement constitué.

CONCLUSION

L'Etat malien fait donc face, depuis maintenant cinq décennies, à une récurrence de l'insécurité dans ses contrées septentrionales. Les causes de ce phénomène sont certes imputables à un manque congénital de légitimation du pouvoir central, mais également à l'inadéquation de certaines politiques de développement menées pour faire face à une précarisation toujours grandissante des populations nomades.

Cette situation des populations du nord a souvent été instrumentalisée par des acteurs géopolitiques locaux au besoin de leurs agendas propres. Il est fort probable, que la découverte et la mise en valeur imminente de ressources en cette périphérie du territoire mettront en branle des *tensions internes et des forces centrifuges* plus affirmées, visant à contester un Etat, qui n'a jamais vraiment eu, ni de contrôle fort ni de ressources légitimatrices sur cette périphérie du territoire.

L'irrédentisme récurrent peut donner l'impression d'un « *mythe de Sisyphe* » à la malienne et une vulnérabilité pour le Mali. Il convient d'anticiper un délitement éventuel de cette partie du pays et de répondre à ce défi par une politique très proactive d'aménagement du territoire en déplaçant progressivement le centre de *gravité du Mali utile* vers le nord, en oeuvrant à

l'émergence d'un réseau urbain sécurisé et desservi par un maillage routier viable. En outre, l'Etat central se doit de « muscler » son *autonomie de coercition*, pour concrétiser sa volonté politique de sauvegarde de l'intégrité territoriale.

Le processus de décentralisation actuellement mis en œuvre nous parait être une mauvaise réponse à une question qui nécessite, plus que jamais, un Etat fort capable d'impulser une politique de développement maîtrisée, assorti d'un dispositif de sécurisation réactif et coercitif.

BIBLIOGRAPHIE

- Alassane, Mohamed Ag, Coulibaly, Cheibane et Gaoussou Drabo, *Nord du Mali de la tragédie à l'espoir : histoire politique de la rébellion, les choix de développement économique et la problématique des réfugiés*, Bamako, ACCORD, NOVIB et OXFAM, AMAP, juillet 1995.
- Bermus, E. ; Boilley, P., Triaud, J.L. et Clauzel, J. (dirs.) : 1993, *Nomades et commandants : administration et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Karthala, Paris, 246p.
- Boiley, P. : 1995, « *Les sociétés nomades aux franges de l'AOF : intégration ou marginalisation politique* », in *AOF : Esquisse d'une intégration africaine*, Dakar, Colloque 16-23 juin.
- Boiley, P. : 1996, « *Aux origines des conflits dans les zones touarègues et maures* », in : *Les conflits en Afrique*, in : *Relations Internationales et Stratégiques*, n°23.
- Chabal, P. : 1991, « *Pouvoir et violence en Afrique postcoloniale* », in : *Politique Africaine ; n°42*.
- Claudot-Hawad, H. : 1992, « *Bandits Rebelles et Partisans : Vision plurielle des événements touarèg, 1990-1992* », in : *Politique Africaine*, n°46.
- Claudot-Hawad, H. 1993, « *Histoire d'un enjeu politique : la vision évolutionniste des événements touareg 1990-1992* », in : *Politique Africaine*, n°50.
- Claudot-Hawad, H. 1993, *Le politique dans l'histoire touarègue*, in : *Les Cahiers de l'IREMAM*, n°4, 154p.
- Clauzel, J. : 1966, « *Nomades blancs et gouvernements noirs* », in : *CHEAM*, n°4, 141.
- Keita Naffet, « *De l'identité au problème de la territorialité. L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali* », pp. 91-121, GEMDEV et Université du Mali, 2005.
- KLUTTE, Georg 1995, « *Hostilités et alliances. Archéologie de la Dissidence dans le mouvement rebelle des Touareg au Mali* », in : *Cahiers d'Etudes africaines*.
- Maïga, Mohamed Tiessa-Farma, *Le Mali : de la sécheresse à la rébellion nomade, chronique et analyse d'un double phénomène du contre développement en Afrique sahélienne*, Paris l'Harmattan, 1997.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
I. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINS DU MALI DU NORD.....	5
1.1. Les invariants naturels et la question des ressources valorisables.....	5
1.1.1. Le climat, le relief et les sous sols.....	5
a. Le climat.....	5
b. Le relief et les sous-sols.....	6
1.1.2. Les ressources valorisables : l'eau, les hydrocarbures et les ressources minières.....	8
a. La question de l'eau.....	8
b. Les hydrocarbures.....	10
c. Les ressources minières.....	12
1.2. Architecture ethnique et sociale : les déterminismes identitaires au Sahara central.....	12
1.2.1. De l'identitaire : références socioculturelles et idéologies de groupe.....	12
a. Ethnographie sommaire.....	12
b. Les idéologies légitimatrices des revendications de groupe.....	12
1.2.2. Un lourd héritage historique entre invasions, islamisation et colonisation.....	17
II. L'IRREDENTISME INSECURITAIRE DANS LE SAHARA MALIEN.....	19
2.1. L'OCRS et la défaillance congénitale de l'Etat-nation au Sahara.....	19
2.2. Les révoltes touarègues avant l'indépendance.....	20
2.3. Les velléités sécessionnistes touarègues après les indépendances.....	22
2.4. Les causes des rebellions nomades de 1990.....	22
a. La sécheresse.....	22
b. Les jeunes touarègues dans la « légion islamique ».....	23
c. Le retour massif des réfugiés touaregs d'Algérie.....	23
2.5. Evolution et résolution des rébellions touarègues au Mali.....	24
2.5.1. Evolution de la rébellion et sa gestion par la 2° République du Mali de juin 1990 à mars 1991.....	24
2.5.2. Gestion de la rébellion par la Transition malienne de mars 1991 à juin 1992.....	26
2.5.3. Gestion de la rébellion par la 3° République du Mali de juin 1992 à mars 1996.....	29
a. La naissance du mouvement patriotique Ganda Koye (MPG).....	29

b. L'apport des leaders communautaires dans la gestion de la rébellion au Mali.....	30
c. Le soutien de la communauté internationale à la gestion de la rébellion au Mali.....	31
III. L'ETAT MALIEN ET LE SEPTENTRION : VULNERABILITES ET PERSPECTVES.....	31
3.1. Les enjeux stratégiques et géopolitiques au Sahara.....	31
3.1.1. Entre mépris et passion : les relations ambiguës de la France à l'égard des Touaregs.....	32
a. Des Touaregs, supplétifs de la politique extérieure de la France en Afrique.....	32
b. L'OCRS : le reniement de la promesse donnée.....	32
c. La France et les Touaregs dans la nouvelle donne internationale.....	33
3.1.2. Le mythe du « caractère algérien du Sahara »	34
a. Le Sahara, comme entité intégrée de l'Algérie « utile ».....	34
b. La « caravane » des réfugiés touaregs maliens ballottés en Algérie.....	36
3.1.3. L'utopie libyenne de la grande « Sahélie ».....	37
a. La Libye: « Janus » à deux face, faux pompier ou vrai pyromane ?.....	37
b. De l'instrumentalisation des réfugiés touaregs : la Légion islamique.....	37
3.2. Perspectives d'intégration et de contrôle : développement et aménagement du territoire.....	38
3.2.1. La problématique du développement.....	38
3.2.2. Aménagement et contrôle du territoire.....	39
3.2.3. Démocratisation et décentralisation, pour refonder la « territorialité » au Sahara?.....	41
Conclusion.....	46
Bibliographie.....	48